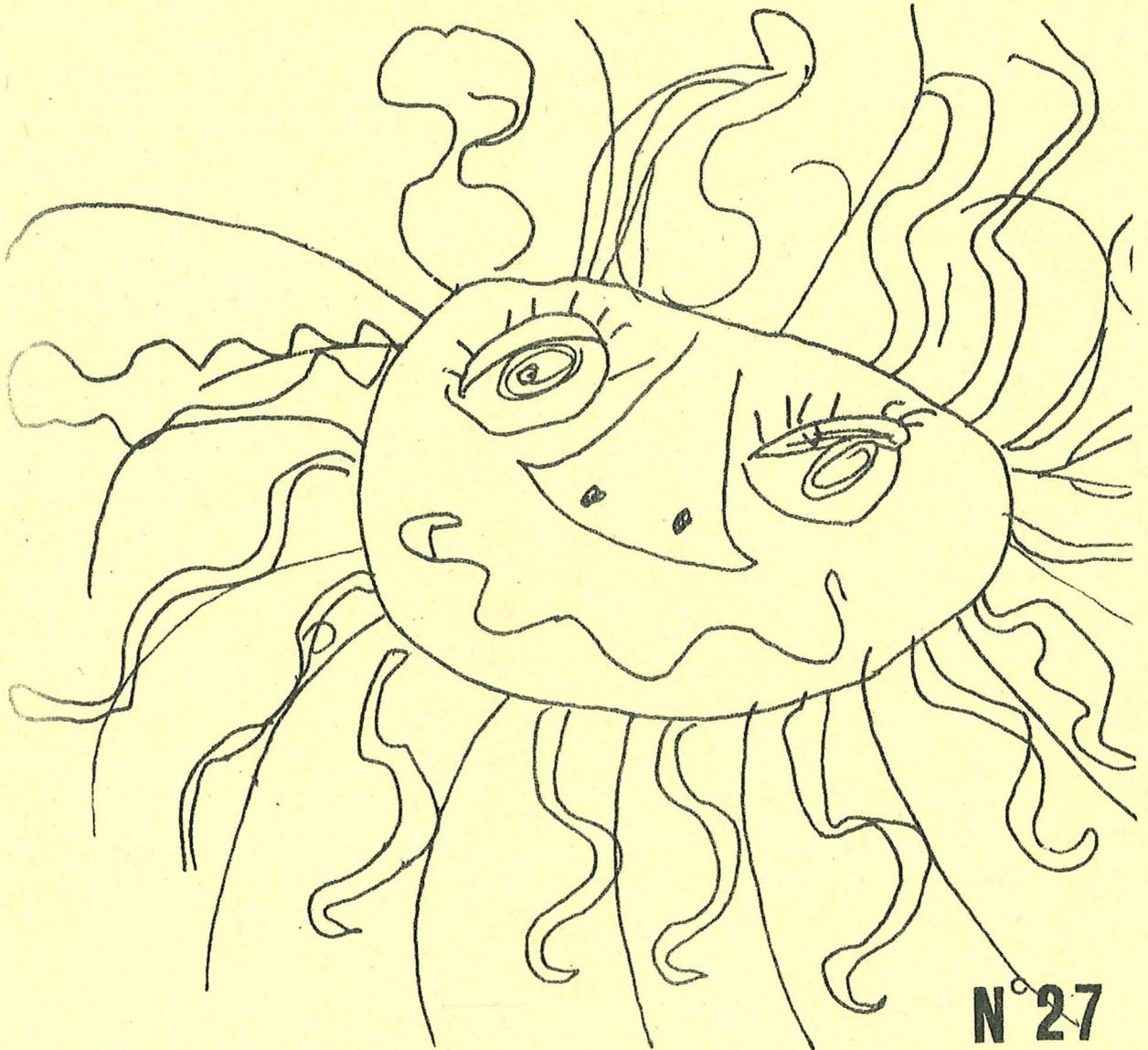


# CHANTIERS 94

gde section maternelle petm Curie St Nezaire

MAI 80



N° 27

Bulletin d'information et de confrontations pédagogiques réalisé par  
l'Institut Départemental de l'ECOLE MODERNE pédagogie FREINET



Cyrille  
Mace

## S O M M A I R E

+++++

Les nombreux lecteurs qui écrivent à CHANTIERS 44 seront satisfaits... Nous avons réussi à faire un sommaire.

Dossier 1 : Pages Jaunes ...I à 5: " Le Grand Sachem a dit"

A propos des rencontres départementales

Dossier 2 : R.I.D.E.F. - et Esperanto...Pages vertes

Activités de la commission Esperanto : P.6

Rencontres Internationales : P.7

Correspondance Internationale : P.8 et 9

Impressions sur la R.I.D.E.F. : P.10 à 14

R.I.D.E.F. et Expression Corporelle :P.15 à 17

Pour se détendre.....Une histoire de cochon : P.18 à 20

Sérieux... Le nettoyage de la rivière : P.21 à 23

Un drôle de tour : P.24 à 26

Dossier 3 : Infos Directs INFOS....On écrit à CHANTIERS

Lettre de Henri BUESSLER : P.28

Pages jaunes Armand Attention Ecole : P.29 à 33

Annonce d'un Festival Théâtre Chansons : P. 34

Pages oranges ...Le Groupe répond à un Inspecteur : P.35 à 38

Pages oranges ...Exploitation Pédagogique des animaux : P.39 à 42

Aux adhérents MAIF et CAMIF...Chasse aux armes : P.43 à 48

Deux livres à lire: " Le métier d'Instituteur" : P.49 - 50

" Les objectifs Pédagogiques" : P.51 - 54

Les Problèmes des remplaçants : P.55 - 56

Les Stages...(C'est l'année des stages) : P.57 à 59

Nous devons aider la C.E.L. pensez y et remplissez le bon qui se trouve au milieu du journal.

# LE GRAND SACHEM A DIT

La dernière rencontre prévue le 11 mars n'a pu être organisée.

Ceci nous ... "impose" une réflexion, des échanges, des propositions, des décisions, et l'application de ces décisions.

Des camarades ont réagi par courrier en venant au local le 12 mars; ainsi que je le proposais sur une convocation que chacun a du recevoir.

Au niveau des rencontres départementales, de leur organisation, de leur animation

I) "RD or not RD" "la RD a toujours été au 44, l'institution majeure à vocation pédagogique... avec une volonté permanente d'accueil et de tremplin, quelque chose de souple... c'est aussi l'instance première pour quiconque vient au groupe; c'est le lieu d'initiation... ceci pour les novices... pour les habitués... repas en commun, échanges, papotages, nouvelles de... collègues, classes, familles, syndicats, luttes diverses... c'est le côté forum de l'institution. Avec une demande pressante concernant le métier "lecture, maths... au jour le jour, à raz de terre. d'où une sympathie pour les structures

" la parole est à..."

" la commission X fera le point de ses travaux"...

Ce sont là des locomotives qui ont toujours plus... liées par un contrat de travail avec le groupe, les commissions ont eu lieu d'expression et d'écoute... encore faut-il qu'il y ait travail préalable... (Armand Tossier)

... "les rencontres départementales correspondent encore à quelque chose... les copains ont plaisir à se retrouver, je crois que c'est important, seulement, il y a des animateurs organisateurs qui sont toujours les mêmes et des consommateurs qui sont souvent les mêmes... admettons que cela soit "normal"... on a tous été consommateurs à un moment donné...

Ici où ça ne va plus, c'est quand ces "joyeux animateurs" sont obligés de réfléchir pour les autres et deviner ce qu'ils auraient bien envie de faire...

Alors, que faire?

... faire naître le désir

- de travailler ensemble
- de faire ensemble
- d'échanger ensemble ( Jean Paul Boyer)

3) ... le groupe départemental c'est trop grand. N'y aurait-il pas avantage à travailler en groupes plus restreints, à réduire le nombre de CA, et de rencontres départementales? ... (1 CA par trimestre, 2 RD par an... donc rythme de vie plus lent avec temps forts  
( Christiane Freyss)

4) ... il faut dire que peu avant la Toussaint... ou Noël... il reste encore un peu de ferveur au labueur. "vacances de février, il y a beaucoup de crevés!"

... une rencontre départementale (celle du 12 mars) qui était attendue par le groupe "organisation de la classe"

... fatigabilité, si tu es en cause, qu'attendre d'une RD au retour des vacances de février?...

... espérons que la sève printanière montera rapidement, et qu'un enbourgeoisement abondant suivi d'une floraison éclatante fera présager une fructification précoce." (Pierre Tascon)

5) ... Je crois qu'il faut sortir du carcan des "compétences attribuées" à quelques personnes consacrées et sacralisées malgré elles et qui fait que beaucoup attendent la "manne"

... les RD permettent aux "ICEM" de se voir en tant que "copains" mais les "jeunes" ne se connaissent pas vraiment sur ce plan-là... l'obligation d'être copains alors qu'en fait il n'y a que des relations de travail pour beaucoup... m'agace un peu...  
( Chantal Guichaoua)

6) ... Je crois qu'il sera possible de trouver une solution aux problèmes... si chacun parle à la 1ère personne "j'ai envie de" " je peux faire" ( Jean Le Gal)

7) ... le rôle de la départementale; mis à part l'accueil (éventuel) des nouveaux:

. qu'est-ce qui différencie le CA, de la RD? la prise de décision.

. qu'est-ce qui les unit?

Les mêmes personnes sont invitées

Lieu de réflexion, de vie, de parole

L'animation du groupe départemental (Yannick Vince)

8) .. il est nécessaire de conserver les rencontres départementales elles sont un lieu d'accueil et d'échanges. C'est pour beaucoup le premier contact avec le groupe départemental, ensuite on se dirige vers les groupes de travail.

Le problème, c'est l'animation de ces rencontres

( ce qui est sorti, en gros, de ce qui s'est dit le 12 mars)

A propos des rencontres départementales

. que leur animation soit le fait des groupes de travail (ou d'individus) qui auraient envie de présenter au groupe leur recherche, leur démarche

. la rencontre départementale apparaîtrait alors comme le lieu de valorisation du travail de chacun.

L'organisation matérielle serait prise en charge par celui, celle, ceux qui accueillent, ou par le comité d'animation du groupe départemental.

. concrètement

Une journée de réflexion-décision; non pas concernant le groupe départemental de l'Ecole Moderne, qui est une entité institutionnelle qui nous dépasse, mais entre copains "Voilà nous sommes venus à cette journée 10,20, ou 50. Qu'est-ce que nous voulons et pouvons faire ensemble? Ici et maintenant?" ( Jean Le Gal)

des souhaits pour de prochaines journées?

. ... Je sais seulement ( en outre) par ma pratique que des techniques premières de l'Ecole Moderne telles que la correspondance sont loin d'être épuisées de leurs ressources... (A. Tossier)

. "Le démarrage en expression graphique libre chez les enfants. Quelle est la part du maître (en dehors de "l'apprentissage " de l'outil

. les techniques et outils privilégiés par les enfants

. utilisation par l'adulte des techniques et outils  
( Chantal Guichaoua)

. " L'entourage psycho-chose de l'enfant"... les gapp... et spécialistes en tous genres.

Au niveau de l'animation du groupe, de ses structures

1) ... le CA... lieu de parole du groupe départemental? Est-ce que les compétences sont liées ou non à l'expérience?

C'est-à-dire, qui peut animer?

... ce que j'ai fait cette année en dehors des réunions du groupe départemental, mais avec des gens du groupe m'a plus apporté que les réunions de l'institution (CA, RD) et je n'ai pas senti que c'était complémentaire... (Christiane Freyss)

2) ... Il est possible de travailler d'une manière coopérative, en échangeant ensemble, pour connaître ce que chacun fait, pour permettre que les appels de chacun soient entendus... c'est pour cela que l'on a défini le CA comme le lieu de parole du groupe...  
( Jean Paul Boyer)

3) Le mouvement est mal défini:

- dans ses structures
- dans ses objectifs
- dans son contenu
- au niveau de ses membres

...apparemment, dans les dires de certains et dans leurs attitudes il y a un distinguo entre:

- pédagogie Freinet
- ICEM
- Mouvement de l'Ecole Moderne
- groupe départemental

"on" se reconnaît comme faisant partie de tel ou tel de ces ensembles mais pas des autres... alors?"

- distinguo aussi entre les "pédagos" et les "animateurs"

- existence de "personnalités" dans le groupe 44 qui sont pour l'extérieur "les gens de chez Freinet" mais qui ne se sentent pas comme faisant partie du groupe

- . n'animent pas le groupe
- . individualisent ou militent ailleurs

Comment expliquer ( ou tenter) cette situation? A l'ICEM nous pêchons peut-être par:

- notre crainte de trop structurer
- le manque de précision de nos objectifs
- notre boulimie (on veut tout faire...)
- notre nombre
- la diversité de nos motivations

( Martine Guillouet, Mireille Gabaret)

4) ... on a institué le comité de coordination (CC) pour concrétiser le partage des pouvoirs du délégué départemental; partage coopératif, institué dans son fonctionnement.

Au CC chacun s'est déterminé par rapport à un contrat. Chacun a fixé les limites de son action... il semble que le CC soit opérationnel. Cependant, il a pu être reproché au CC d'avoir trop de pouvoir. Il y a eu alors nouveaux transferts de responsabilités (information, préparation sur un groupe, des départementales.) le pouvoir de décision et d'animation revenant au CA.

... mais alors, c'est quoi, le CA?

... le CA est ouvert à tous, mais peu, trop peu y viennent... alors?

... ne serait-il pas temps de redéfinir quelques principes fondamentaux dans un fonctionnement autogestionnaire?

Actuellement, décident au CA tous ceux qui le veulent et qui se déplacent.

Ils décident aux réunions du CA prévues et fixées à l'avance.

Ils décident de tout ce qui est animation dans le groupe, sur ordre du jour, et d'après les informations diffusées par "liaisons 44"

Pourquoi? C'est là que peut-être il faudrait creuser l'engagement que prend chaque camarade du groupe quand il participe à une prise de décision... Avec notre système, chaque camarade présent ou pas est partie prenante de la décision, institutionnellement une prise de décision à 8 signifie que au minimum 5 camarades ont pris une décision qui en engage une centaine!!

A partir de là, qui va appliquer la décision?

- Alain n'a pas envie, il a raison
- Le CC n'est pas compétent
- Alors qui?...

Nous ne sommes pas clairs à ce point de vue, nous manquons de règles, de lois. (Yannick Vince)

5) ... on peut être coopératif dans un groupe sans participer à la gestion, en participant aux activités décidées par le comité de gestion, en accueillant une réunion, en faisant un exposé sur un point dans lequel on est compétent. (Jean Le Gal)

" Je pense que la stratégie d'organisation des tâches pour le congrès peut nous servir de référence"... "la géographie du département n'est-elle pas à prendre compte?

- reprendre le PEP
- repreciser le catalogue des tâches
- instaurer des règles de vie précises (sur la présence au CA par exemple
- peut-être envisager une liste d'animateurs réels (et nombreux?) qui seront habilités à prendre des décisions

... qui décide travaille, qui travaille décide, na!

Repenser nos structures créées selon les besoins?(CA, coordination, RD, AG) ou créant des besoins?

Une maxi RD = AG... présence indispensable de tous ceux qui se réclament de l'Ecole Moderne Pédagogie Freinet...(Mireille Gabaret)

"... ne serait-il pas temps de redéfinir quelques principes fondamentaux à propos du CA

- qui fait quoi?
- quand?
- où?
- comment?
- pourquoi?

... il faudrait peut-être envisager un contrat de travail, de responsabilité, de présence entre les membres du CA...Ceci ne peut se faire qu'en Assemblée Générale... consacrée aux structures d'information et de décision au sein du groupe 44.

C'est alors qu'on pourrait envisager la rotation des responsabilités pour les années à venir (Yannick Vince)

Les camarades présents le 12 mars proposent de discuter de prendre des décisions à propos de nos structures, d'animation, de décision, de rencontre, au cours d'une assemblée générale les 14 et 15 juin.

Chacun d'entre vous a sans doute sa "petite opinion" par rapport aux problèmes évoqués.

Faites-les connaître aux "chantiers"

Merci

ALAIN MAHE

# I.C.E.M. ESPERANTO

ACTIVITES DE LA COMMISSION

Elles sont multiples, et l'ordre dans lequel je vous les livre n'a rien à voir avec un ordre d'importance, mais bien comme elles me viennent.

C'est une section vraiment INTERNATIONALE, et sans frontières linguistiques pour ses échanges et son travail.

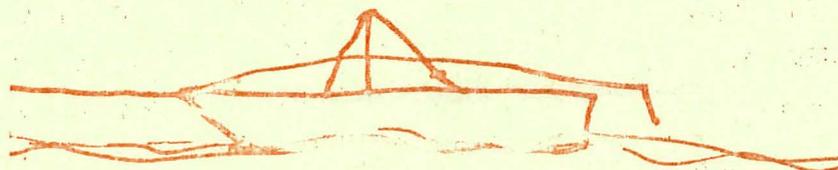
Ses membres ont participé activement à l'élaboration du "Lien langues".

De nombreux "samideanoj Eksterlandanoj" envoient des articles pour le bulletin qui paraît 4 fois par an. C'est par ce biais qu'il nous est permis d'approfondir l'enseignement dans de nombreux pays, où nous avons, les uns ou les autres, des correspondants enseignants.

Les documents sont exploitables par tous, sans l'hégémonie du Français, ce qui a permis à des enseignants de Pologne, du Japon, d'Estonie ou d'Italie de faire des causeries sur Freinet, après l'avoir étudié, et comparé à Makarenko ou Korczak (lire Korchak, dont le nom réel était Henri Goldchmit)

L'ICEM Espéranto a une gestion financière autonome, elle attribue chaque année des aides permettant de prendre en charge des Espérantistes de pays ayant des problèmes de change, pour suivre des stages en France, tout en n'en connaissant pas la langue, parce que des camarades versent, dans ce but, en plus de leur cotisation, une aide dont ils choisissent l'importance.

L'ICEM Espéranto a aussi une exposition contenant de nombreux documents, et chacun peut la demander en dehors des congrès où elle est toujours présente.



# i.C.E.M. ESPERANTO

RENCONTRE INTERNATIONALE 1980

Comme chaque année, la commission ICEM Esperanto organise une rencontre internationale pendant les vacances d'été. En 1980 elle se tiendra du 3 au 14 août à la maison de la FAL, La Turmelière, à LIRE. Pour ceux qui ne connaissent pas la Turmelière, c'est une maison d'enfants qui a été achetée par la FAL 44 en 1945. Il s'agit d'un château qui a été aménagé et d'un vaste parc (avec des dépendances) dans lequel sont les ruines du château natal de Joachim du Bellay.

Là se retrouveront pendant 10 jours, des camarades animés de l'esprit Freinet, et qui ont réalisé que le seul moyen de communiquer, le seul outil valable est l'espéranto. Ces camarades sont de ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de s'offrir l'apprentissage de plusieurs langues. Pour le moment, des Italiens, Japonais, Polonais et Hongrois se sont inscrits.

Cette rencontre est ouverte à tous, espérantistes ou non, car à l'issue de ce "stage" on peut se débrouiller en espéranto. Les matinées sont consacrées à la langue, en divers ateliers, démarrage ou perfectionnement, selon le niveau de chacun. Les après-midi sont réservées à l'étude du milieu.

Il y a possibilité d'être hébergé complètement à La Turmelière de camper, de se débrouiller pour ses repas, chacun a toute latitude.

En somme, dix jours dans une ambiance amicale comme on sait en créer à l'ICEM, 10 jours au bout desquels on peut comprendre et parler en espéranto.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à  
HENRI MENARD 1 RUE DE LA GALISSONNIERE  
44330 LE PALLET Tél. 26-40-10

# I.C.E.M. ESPERANTO

CORRESPONDANCE INTERNATIONALE

Les classes qui correspondent avec l'étranger peuvent recevoir une subvention que la FIMEM perçoit en bloc et leur ristournera.

Conditions à remplir:

1° envoyer d'urgence le questionnaire ci-dessous à Henri Ménard  
44330 LE PALLET

2° la subvention est calculée sur la base de 3 envois et fixée à 100 FF par classe française. Le camarade français s'engage à faire le premier envoi et à insérer dans les 3 envois, 3 coupons réponses internationaux vendus 2,60F dans les bureaux de poste.

L'envoi se fait au tarif "papiers d'affaires" en mentionnant sur l'enveloppe "article I27 du Code de l'Union Postale Universelle"

3° Il y aura sans doute à faire un petit compte-rendu de l'intérêt suscité par ces échanges.

Donc, si tu corresponnds déjà avec l'étranger, pas de problème, tu continues.

Si tu veux correspondre, la FIMEM peut te trouver un correspondant. Dans les deux cas, remplis le questionnaire. C'est urgent car 100 classes seulement seront aidées et les premières inscrites auront priorité.



argille

# I.C.E.M. ESPERANTO

## QUESTIONNAIRE

Remplir et retourner d'urgence à

*small*  
HENRI MENARD 1 RUE AMIRAL DE LA GALISSONIERE  
44330 LE PALLET

### CORRESPONDANCE INTERNATIONALE

Ton nom

Ton prénom

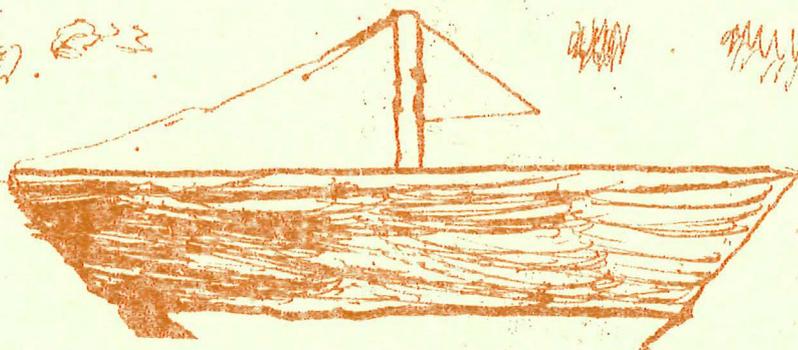
Adresse de ton école et niveau (âge des élèves)

N° de compte de la coopérative ou le tien propre

*small*  
Pays souhaités:

Dans quelle(s) langue(s) peux-tu entreprendre une correspondance?  
( tu peux traduire toi-même ou faire traduire)

Joins une enveloppe timbrée à ton adresse pour la réponse du  
service FIMEM  
*small*



*small*  
*small*  
*small*  
*small*  
alain

# R.I.D.E.F.

Nous ne sommes pas des piliers de Ridef mais, celles que nous n'avons pas vécues, nous en avons entendu parler.

Une Ridef, c'est tout d'abord une structure. Elle permet l'accueil de 150 à 200 personnes, dans des conditions de vie et de travail qui ne rendent pas trop pénibles ces deux semaines de vacances studieuses et amicales. C'est, en plus, une ambiance. Elle ne se crée pas forcément toute seule même si on croit que tout le monde il est gentil à l'Ecole Moderne. Enfin, c'est la preuve de l'internationalisme du mouvement Freinet, dont les copains en France n'ont pas assez conscience.

Combien encore ne doivent-ils pas ignorer l'existence de la FIMEM, et la fédération internationale est-elle une préoccupation du mouvement français? Ca nous apparaît trop encore comme une priorité de quelques convaincus dispersés dans les départements, et, de ce fait, elle ne nous paraît pas animée comme un élément moteur de notre pédagogie sur le plan international.

Et puis, deux tendances se confrontent :

- faire une bonne pédagogie au service de l'enfant
- faire une pédagogie révolutionnaire dans une optique de pouvoir populaire.

Les illusions de ces derniers étant parfois ramenées à la réalité des diverses situations politiques nationales.

Se confrontent, et même s'affrontent au cours des forums où, inévitablement, les choses se disent (pas toujours gentiment).

Toutes ces contradictions, nous les avons vécues à la dernière Ridef de Landerneau en juillet passé. (Au fait, saviez-vous que c'est en Bretagne qu'elle s'est tenue, la dernière - ça peut être un symbole pour affirmation d'une autonomie de notre région compte tenu que la Ridef se passe en principe ailleurs qu'en France...

Ce qui est sûr, c'est que nos camarades venus de Suède, des Pays-Bas, d'Allemagne, du Liban, de Tunisie, d'Algérie, d'Espagne (et de Catalogne) d'Andorre, de Belgique, d'Italie, du Niger, de Pologne, du Brésil, de Côte d'Ivoire, du Portugal, ont découvert une réalité

bretonne, une réalité régionale: Ffestou-noz, lutte écologique, luttes paysannes, expression d'une langue, d'une culture: créations artisanales, théâtrale, musicale... Un dépaysement, quoi, même pour les Français.

Mais ce qui a été plus caractéristique qu'ailleurs, c'est l'antagonisme dont nous venons de parler. D'autant que la lutte contre l'Inspection, témoignage porté justement par les Bretons, a servi de révélateur. Visiblement, les motivations des copains inspecteurs ou des représentants plus ou moins officiels de certains pays n'étaient pas les mêmes que celles d'une majorité de copines ou de copains Allemands, Néerlandais, Catalans. C'est sûr que les témoignages portés par les jeunes des Ecoles en lutte de Catalogne, étaient d'un autre ordre que celui de camarades qui ne vivent pas les mêmes luttes politiques dans leur pays. Ne parlons pas de l'absence de témoignages pourtant révélatrice

Ainsi, sur l'impulsion des Allemands, des Espagnols, des Catalans, des Bretons, la réflexion critique a pu se mener assez loin, mettant sûrement mal à l'aise certains participants, et une commission internationale contre l'inspection s'est mise en place.

Sur cette lancée, la prochaine RIDEF en Espagne, du 17 au 27 juillet, aura sûrement des bases plus nettement orientées sur une lutte idéologique pour une pédagogie populaire. Du moins, c'est notre impression.

GERMAIN ET RENEE RAOUX.

R I D E F 8 0

E S P A G N E

17-27 juillet

On peut s'adresser à

CLAUDINE MENARD

# R.I.D.E.F.

## MES IMPRESSIONS.

Après avoir participé à 4 RIDEF consécutives, je pense qu'une RIDEF n'est pas un programme figé, que chaque groupe de travail la vit de façon différente, et que le groupe de travail est ce que les participants en font. Avec ses recherches, ses visites, ses contacts humains avec la population, etc...

Je pense aussi qu'il est impossible, même en étant des "habitués" de se faire, avant d'y participer, une opinion sur ce qu'on y fera.

Le pays n'étant pas le même, les membres du groupe ayant une personnalité différente, on ne peut pas faire une comparaison, même si on a choisi le même thème, comme je l'avais fait moi-même plusieurs années consécutives.

Je ne vais pas évoquer le côté pédagogique, d'autres le feront beaucoup mieux que moi. Je citerai seulement la richesse des contacts humains, entre les participants, et avec la population d'accueil. Pour illustrer mes impressions, je vous livre, en vrac, quelques anecdotes.

En Pologne, c'était ma première RIDEF, mais aussi mon premier grand contact hors frontières, et j'avais une double appréhension de ce que j'en "tirerais". D'une part, n'étant pas enseignante, bien qu'ayant toujours vécu parmi des enseignants, je craignais de m'y trouver un peu "noyée". D'autre part, je n'avais aucune idée de ce que je pourrais "donner" aux autres en échange de ce que j'en "recevrais".

Je m'étais inscrite au groupe de "la vie quotidienne et familiale". Je m'y suis tout de suite sentie à l'aise, bien que ne pouvant pas échanger directement des questions avec les nombreuses personnes que nous avons contactées. En Pologne, dans notre groupe, tout le travail se faisait par le truchement de l'Espéranto, et si je comprenais presque tout le sens des phrases, je ne le parlais pas du tout à l'époque. Dans notre groupe d'une vingtaine, nous étions quatre ou cinq dans mon cas, et ni les uns ni les autres n'ont été frustrés, tous les camarades nous ont aidés à nous exprimer dans tous les domaines. Je crois qu'un "atelier" de RIDEF c'est un grand groupe de travail collectif, où chacun peut apporter sa contribution au travail du groupe

C'est aussi une découverte du milieu, de la vie d'un pays de façon approfondie, et très riche de contacts humains. La vie, les coutumes, les gens, les lois qui les régissent, et les possibilités de chaque pays changent, même s'ils sont proches sous certains aspects.

Les Portugais qui voulaient "accueillir" la Révolution étaient farouchement pour une indépendance sociale pleine de justice.

Nous y avons vécu, au moment de la loi "Barreto" qui remettait les ouvriers des coopératives agricoles sous la "botte" de gros propriétaires habitant un autre pays. Nous avons rendu visite à des gens vraiment exploités et malheureux, mais fiers de leur condition de Portugais. Nous avons été accueillis dans une école, en marge de la loi, ayant été ouverte dans un local n'ayant jamais été cette utilisation, les enseignants, dont un Français avaient "réquisitionné" cette maison bourgeoise presque en ruines, et son jardin, pour en faire un centre d'accueil d'un quartier populaire où la misère était partout, et où les gens voulaient s'en sortir.

Ce n'était pas une école reconnue par l'Etat, mais les enfants y faisaient leur journal, et chacun y était payé proportionnellement à l'argent disponible après les grosses réparations urgentes.

Avec une assistante sociale, nous avons visité un hospice de vieillards, et avons été accueillis chez des autochtones.

Dans une coopérative agricole, des ouvriers nous ont dit: "Dites en France et dans tous les pays que nous voulons pouvoir exiger d'avoir une vie digne par notre travail..."

En Suède, avec mon groupe, j'ai visité aussi des écoles, des crèches, des maisons de retraite, des familles chez elles, des petits artisans, etc... Il y a un "monde" entre les façons de vivre de chaque pays, les lois sociales, et les possibilités qui s'offrent à chacun de vivre à sa façon, à son rythme, et à sa guise!

A Landerneau, j'ai essayé de mettre en application, ce que les camarades des pays d'accueil avaient fait pour nous, et de cette RIDEF française je ne vous livre qu'une anecdote amusante.

Maud, une suédoise de plus de 60 ans, d'une jeunesse de caractère extraordinaire, chantant et dansant plus que beaucoup de jeunes. Elle avait envie de remporter à ses petits enfants et à ses amis des souvenirs de son séjour en France. Elle parlait bien l'Espéranto, mais seulement quelques rares mots de Français, et de ce fait, m'avait demandé de l'accompagner dans les magasins pour l'aider à s'exprimer et à être comprise.

Nous avons visité une quinzaine de magasins, où, après avoir fait "déballer" beaucoup de choses, elle prenait une bricole, et voulait faire comprendre aux vendeuses qu'elle s'excusait d'être mal coiffée, le chauffe-eau étant en panne, elle n'avait pu se faire de shampoing et mise en plis... Dans des magasins de souvenirs, elle demandait des bols Bretons, avec des prénoms suédois... elle a acheté une robe pour sa petite-fille montrant des photos à la vendeuse... et pour finir, après plus de trois heures de recherches et d'achats divers, il a fallu repasser dans cinq ou six magasins... pour retrouver ses lunettes qu'elle avait oubliées, mais ne se souvenait pas où...

C'est, je pense, le genre de choses que beaucoup d'entre nous ferions, ou aurions faites dans un autre pays...

Ca n'a aucun rapport direct avec une RIDEF, mais nous oblige à nous analyser nous-mêmes dans une situation semblable.

Dans une RIDEF, c'est avec des personnalités différentes, des façons de vivre différentes, qu'est fait un groupe de gens de diverses nationalités, qui vivent d'une façon différente, une même vie, au même endroit.

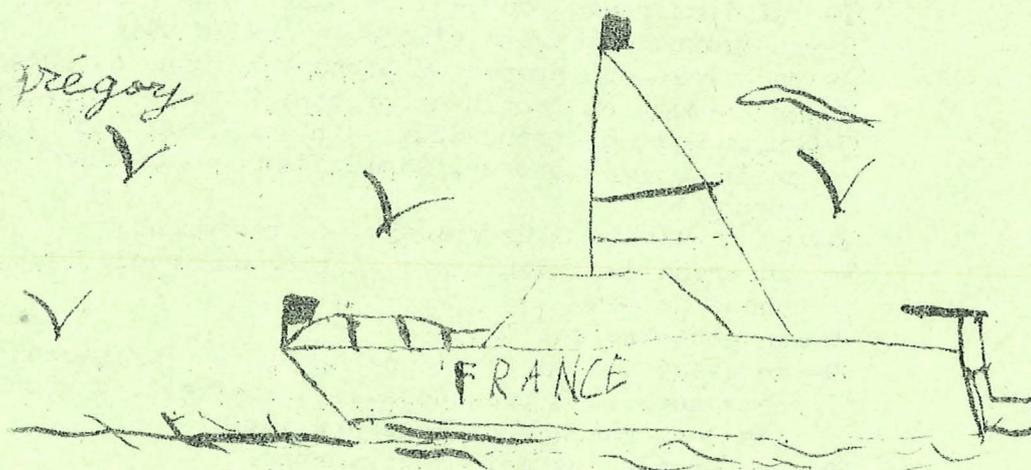
Une RIDEF, c'est une forme de vie collective, avec des gens qui font des découvertes communes, sans toutefois les ressentir d'une façon semblable. C'est aussi (à condition de le vouloir soi-même) recevoir et donner aux autres, par des échanges de points de vue, de services, une image superficielle, mais humaine, de ce qu'ils peuvent connaître en venant en France, ce que beaucoup essaient de faire après avoir participé à une RIDEF.

Ce sont des amitiés qui se forment entre des gens de pays différents, des services et de menus cadeaux échangés... bref, une découverte dans beaucoup de domaines. Dans les RIDEF que j'ai connues, 15 ou 17 pays étaient représentés, et des pays aussi différents que le Liban et la Suède, ou l'Italie et la Pologne ou le Brésil.

Nous ne pouvons pas participer à la RIDEF 1980 en Espagne, mais nous souhaitons qu'elle soit bonne... et chaude d'amitié et de soleil.

HUGUETTE MENARD

P.S. Henri, en tant que trésorier et coorganisateur des trois dernières RIDEF, ne pouvait que donner des impressions partiales, alors que je n'étais, pour ma part, qu'une participante comme tous les autres, c'est pourquoi il m'a demandé de le faire.



# R.I.D.E.F.

## NOTES SUR L'ATELIER EXPRESSION CORPORELLE

Ces notes furent faites, de mémoire, en fin de Ridef, et englobent des séances très différentes: celles inspirées par Paul Le Bohec, celles animées par Germain Raoux, et celles où notre groupe, laissé à son désir créatif, a trouvé là aussi d'immenses domaines passionnants à explorer.

Et, malheureusement, trop peu de temps pour le faire.

Nous nous sommes donc promis de continuer, dès que l'occasion s'en représenterait, cette découverte d'un monde de sensations enrichissantes.

I-

- en cercle: I- dire son prénom  
2- appeler un autre par son prénom  
3- le premier dit son prénom, le 2ème les 2 prénoms, etc..  
4- on dit, on chante les prénoms (rarement le sien)  
5- idem, en se tenant par les épaules  
6- on chantonne, on chante ce qu'on veut  
7- en se balançant  
8- en fermant les yeux  
9- en s'agenouillant  
10- temps possible de relaxation, silence, apaisement

II-

- I- sur deux rangs, on tend la main à son vis-à-vis  
2- en groupe, on prend n'importe quelle main  
3- en cercle, on avance en prenant 2 mains au hasard  
4- en cercle, on recule en prenant 2 mains au hasard  
5- en groupe, on prend deux mains au hasard, on forme chaîne, on essaie de "simplifier" en dénouant les noeuds  
6- si on n'est pas satisfait, on recommence  
7- on prend deux mains pour former une ronde, quelque chose de beau  
8- on découvre des "lois"  
9- on essaie, à partir d'une hypothèse (en passant 2 personnes... 3 personnes... à droite... à gauche... les deux mains dans sens opposés.)  
10- on vérifie les lois découvertes.

III-

- I- à deux, on se promène, épaule contre épaule  
2- on essaie à trois  
3- on essaie à plusieurs. Problèmes de taille...  
4- debout, épaule contre épaule, à deux, on roule d'une épaule sur l'autre  
5- en groupe, en reculant, on trouve un dos au hasard  
6- sur deux rangs, on recule pour trouver un dos

- 7- on évolue à deux, dos à dos, debout, penché, assis
- 8- on forme une étoile, en groupe, dos à dos, pieds à l'extérieur, debout
- 9- idem, assis
- 10- possibilité de relaxation en étoile.

IV-

- 1- yeux ouverts, face à face, deux à deux, on se tient main contre main
  - 2- en rond, chacun explore tout à tour les mains des autres
  - 3- remarques à voix hautes
  - 4- étonnement, mains si différentes...
  - 5- yeux fermés, essayer de reconnaître quelqu'un à ses mains
- Nécessité d'un groupe peu important

V-

- 1- en cercle. Au centre, deux miment une courte séquence, avec des "antennes" (doigts dressés sur le front pour éviter les gestes stéréotypés et bruits divers, sauf parole)
- 2- les autres essaient de deviner le sens de la scène
- 3- d'autres peuvent intervenir
- 4- séquences à plusieurs, s'étant d'abord concertés
- 5- idem les témoins racontent à voix basse au moniteur ce qu'ils ont compris
- 6- confrontation avec la version des "acteurs"

VI-

- en groupe ainsi disposés:
- N°1, 2, 3 et 4 assis, dos tourné à la scène
- N°5 mime pour le moniteur et des témoins, face à lui, une courte séquence
- 1- l'acteur mime, puis raconte à voix basse au moniteur sa scène
  - 2- le N°1 se retourne, regarde l'acteur qui redonne. Il raconte à voix basse au moniteur ce qu'il comprend
  - 3- le N°1 mime à son tour la scène comme il l'a comprise, devant le N°2 retourné, le moniteur et les témoins. Le N°2 raconte à voix basse au moniteur ce qu'il a compris de la scène
  - 4- le N°2 refait la scène telle qu'il l'a comprise devant le N°3 retourné, le moniteur et les témoins. Le N°3 raconte...etc...
  - 5- tous étant devenus acteurs à leur tour, le premier acteur refait devant tous la scène première, telle qu'il l'a comprise, et explique.
  - 6- on discute pour remarquer la différence entre la première scène, et ce qu'elle est devenue au cours des diverses interprétations. Un petit détail y prend une importance prédominante, faussant complètement, parfois, la signification de la scène proposée.

V-

- 1- l'un se relaxe à l'écart. Les autres ont l'idée de le soulever.
- 2- ils le prennent par la tête, les bras, les pieds, dos tourné vers le sol

- 3- ils le soulèvent (à hauteur de leurs épaules) le balancent, le bercent, le reposent au sol très doucement
  - 4- ou bien, ils le retournent ventre face au sol, et id.
  - 5- s'il en éprouve le besoin, le sujet, après un temps de reprise de contact au sol, exprime ses sensations, ses préférences.
  - 6- le tunnel. Le sujet restant à terre, dos au sol, étendu, les autres appliquent légèrement leurs mains sur la plus grande surface possible de son corps. Un (ou deux selon le poids) le tire(nt) par les bras, le font glisser très lentement, du tunnel.
  - 7- Après un temps de reprise de contact au sol, silencieux, le sujet, peut, s'il le désire, exprimer ses sensations et préférences. En général, impression de "grande, chaude, unique main", et sentiment de frustration avec l'éloignement.
  - 8- on recommence, le sujet étant face au sol
  - 9- on recommence, le sujet restant à sa place et les autres se déplaçant très lentement avec leurs mains. Meilleure impression.
  - 10- Remarque générale; ceux qui portent les cheveux longs éprouvent une gêne (les cheveux accrochent au parquet, et le bruit du glissement gêne).
- II- nouveaux essais
- a) le sujet étant prévenu
  - b) le sujet n'étant pas prévenu mais acceptant

#### Villes sirènes

- I- le groupe se divise en trois:
  - a) un sujet, accroupi à une extrémité de la salle, les yeux fermés
  - b) un groupe dans un coin opposé de la salle
  - c) un groupe, à peu près égal dans un autre coin
- 2- chaque groupe émet des bruits, des chants, afin d'attirer vers lui le sujet
- 3- le sujet, yeux fermés, avance à tâtons vers le groupe qui lui semble émettre les sons les plus attirants
- 4- parfois le sujet change d'avis en route, change de direction, déclanchant dans chaque groupe des sons encore plus attirants
- 5- le sujet s'explique, il lui arrive de reconnaître la voix de l'un ou l'autre dans l'un des groupes
- 6- on recommence, changeant de sujet, de composition des groupes, de sons.

J'en ai certainement oubliés.

Je serais heureuse que quelqu'un puisse compléter: moniteur, ou camarade ayant vécu ces séances.

Qui, par exemple, racontera nos séances libres, découverte de l'utilisation des couvertures et des foulards, et des textes complétés? Qui racontera (je n'ai pas pu y assister) les séances d'expression écrite libre?

Qui racontera ses impressions?

Amicalement

ODETTE 2.8.79

# R.I.D.E.F.

## UNE HISTOIRE DE COCHON

Cette journée, comme toutes les journées à la Ridef, avait été bien remplie. J'envisageais, pour une fois, la possibilité de me coucher, dans mon très calme dortoir, avant deux heures du matin. Mais, au "baromètre" (réunion d'information journalière) on nous qu'il y avait dans le coin plusieurs fest-noz, en particulier une dans un patelin appelé "~~Plo-~~quelque-chose" vers le nord de Landerneau.

Je saute sur l'occasion, et dans la voiture de.. (j'ai oublié son prénom, elle est grande, brune, cheveux courts, et très souriante) avec trois autres amies. Nous partîmes, pleins de vaillance.

Le parking étant un terrain de sport, le terrain de danse un autre terrain de sport, le tout sous prétexte de restauration de je je sais quelle chappelle. Nous entrons, à 18, avec nos billets de groupe. Nous nous mettons facilement dans l'ambiance. Il nous est facile de nous regrouper en prenant pour repaires géographiques soit la tête de Germain, soit, encore mieux (car il est encore plus grand) celle de Jean-Jacques. Un bref coup d'oeil sur leurs pieds... et nous voilà entrés dans la danse, très sûrs de nous, comme il se doit pour des Ridefois en face de vacanciers tout-à-fait ignorants, eux, des mystères de la danse bretonne. Encore plus fiers quand certains de ces vacanciers, ayant repéré (eux aussi) très vite l'agilité et l'aisance de nos deux moniteurs, se précipitent, coupent nos rondes, et se disent entre eux: "Tiens, en voilà qui dansent bien, allons près d'eux..." On se gonflait comme des paons, oubliant, du coup, de faire marcher comme il fallait ou nos mains, ou nos pieds, ou les deux (je veux dire.. les quatre..)

Je ne peux décrire cette joie que l'on ressent à se sentir menés d'un même pas, sur une même musique, emportés d'un même élan, bercés et n'ayant plus le souci de nos mains et de nos pieds, nos esprits flottant dans une brume heureuse, nos yeux fixant les lampes colorées de ce champ de danse où des centaines de personnes s'agitaient gaiement sans presque parler, un sourire aux lèvres...

Il fallut un moment danser en K Way, la pluie s'en mêlant aussi. Mais on continuait à danser, dans cette humidité verte, celle de l'herbe très claire sous les lumières, celle de nos corps détendus et chauds, celle de nos vêtements, celle que retenait ce K Way au lieu de nous en préserver...

Donc, nous avons dansé. Et comme nous avons déjà dansé maintes et maintes fois depuis le début de la Ridef, nous nous sommes senties quand même un peu fatiguées. Et nous voilà, toutes les cinq, quittant ce lieu éclairé, chaud, vivant, vibrant, pour nous plonger dans la pénombre du parking, celle de la voiture, celle d'une petite route sinueuse et inconnue, qui nous ramenait vers Landerneau.

Nous chantions. J'avoue que nous chantions une chanson qui n'aurait pas réjoui notre ami André. Une chanson anti-bretonne, où néanmoins il était question de Bretons, de chapeaux ronds, de grand-père tout nu et de cochons bien dodus.

Quand, soudain... oui, soudain, pendant que nous roulions à petite allure sur ce chemin, dans la nuit et dans la joie... soudain, notre conductrice s'exclame: "MAIS QU'EST-CE QUE C'EST QUE CA?"

Cà, c'était une belle, rose, dodue, énorme, gigantesque paire de fesses bien rebondies, qui se détachait comme une apparition démoniaque dans la lumière des phares, juste devant la voiture. Mais, à ce moment-là, personne, non, personne n'a cru à une apparition fantastique, due à je ne sais quelle combinaison néfaste de chanson, de cidre, et de sommeil.

C'était un animal. Une énorme truie, qui se dandinait, heureuse, comme une cantatrice sous la lumière des projecteurs. Elle, lente et solennelle, marchait rêveusement sur la route, allait à droite quand nous allions à droite, allant à gauche quand nous allions à gauche, nous empêchant de passer, et, dans la voiture, on riait de la voir si heureuse, se prélassant dans la lumière de nos phares.

Enfin, elle consentit à se ranger, et nous avons pu la dépasser, la laissant, en la plaignant un peu, dans l'incertitude et le mystère de cette sombre route bretonne. Alors, on arrêta de rire, et on se dit: "Mais cette bestiole peut causer un accident. Il faut prévenir." Prévenir QUI? Personne dans le paysage, en dehors de nous. Ni passant, ni maison, ni ferme. Pas même de lune. C'est dire combien la situation était sombre... Que faire? Nous roulons lentement, à la recherche d'une aide, durant quelques kilomètres. Soudain, dans la lueur des phares: "UNE MAISON!" Ce n'était qu'un poste transformateur. Plus loin, un homme, enfin, ou plutôt une silhouette sombre dans la pénombre, sur le bord de la route.

Notre conductrice arrête la voiture, et nous retenons un petit gloussement d'angoisse. Comment dire notre histoire à cet inconnu, qui, pourtant, flânant ainsi à minuit dans l'herbe et dans l'ombre, paraissait à la recherche de quelque chose?

L'une de nous descend la vitre de son côté et lance, d'une voix pas très assurée: "Monsieur, pardon, monsieur... VOUS CHERCHEZ UN COCHON?" L'homme, certainement intrigué, s'approche de cette voiture. Une autre camarade descend alors l'autre vitre et demande: "Monsieur, je vais vous raconter UNE HISTOIRE VRAIE." Silence du bonhomme, peut-être intrigué, mais pas méfiant. Dieu sait pourtant les blagues qui auraient pu germer dans l'esprit ensommeillé, encidré, encore dansant et chantant de cinq femmes égarées sur cette route déserte?

Celle qui venait de parler continua: "Nous avons trouvé un cochon qui se promenait sur la route, à quatre ou cinq kilomètres d'ici, près d'un petit carrefour. Nous craignons qu'il ne cause un accident. Et nous cherchons s'il n'y a pas aux environs une ferme, pour prévenir."

L'homme ne parut pas du tout surpris. Ce devait être un homme habitué à rencontrer, quand il revenait de son champ, une voiture et cinq femmes lui demandant: "VOUS CHERCHEZ UN COCHON?"

Notre inconnu nocturne assura qu'il connaissait une ferme toute proche, qu'il se chargeait de prévenir, et que nous pouvions repartir tranquilles.

Ce que nous avons fait, la conscience apaisée, mais évoquant, quand même, la perspective de tout ce qu'en d'autres circonstances, on aurait pu faire de ce cochon, pour ainsi dire tombé du ciel...

Demandez quelle fut la réaction de nos camarades, du moins, de ceux qui ont consenti à nous croire, quand nous leur avons raconté notre rencontre? Elles ont dit: " Et tu ne nous as pas rapporté de quoi faire de belles saucisses?"

Le pire, c'est qu'ils prétendent protéger la nature...

ODETTE 28.7.79

~~~~~

VIE DES COMMISSIONS/.....VIE DES COMMISSIONS  
+++++

La prochaine réunion du groupe "ORGANISATION DE LA CLASSE" aura lieu le mercredi 21 Mai à 9h 30 dans la classe de Renée RAOUX - Ecole Longchamp 2 à NANTES - rue du vélodrome de Longchamp.

~~~~~

THEME PROPOSE: "L'organisation coopérative de la classe."

~~~~~

\* VIE REGIONNALE.....VIE REGIONNALE  
+++++

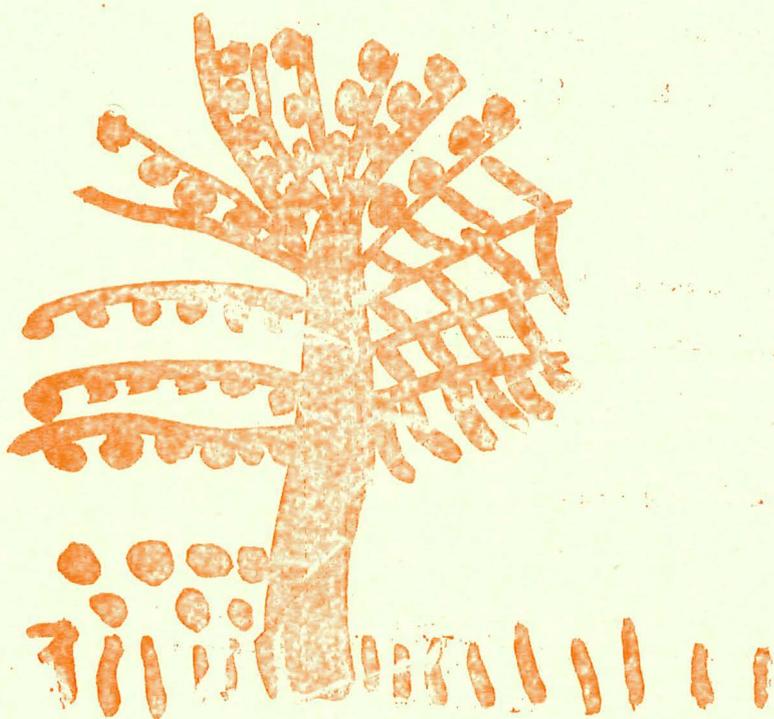
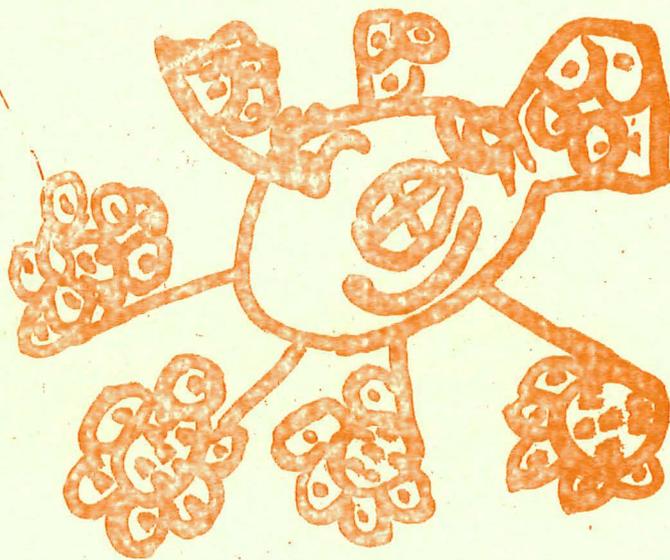
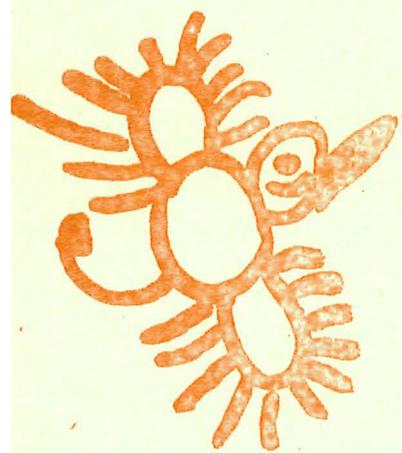
APPEL / APPEL / .....

Pour le stage régional de Saint-Brieuc du 2 au 5 Septembre, une exposition est prévue. Tu as sûrement "des oeuvres d'art" dans ta classe: peinture, tapisserie, maquettes, poteries, etc.....

Peux-tu en envoyer quelques exemplaires à:

Renée RAOUX; Résidence Salonique -Esc. D . Avenue de Salonique. 44300. NANTES.

~~~~~



# R.I.D.E.F.

## LE NETTOYAGE DE LA RIVIERE

Nous nous étions inscrites pour le nettoyage de la rivière prévu le samedi après-midi, sans trop savoir de quoi il s'agissait au juste. Mais rien que l'idée de nous rendre utiles, de participer pour quelques heures au grand effort d'une région qui veut arrêter à tous prix l'évolution de ce gâchis écologique avant qu'il ne devienne irréversible, nous enthousiasmait.

Nous nous sommes donc dirigées vers le coude de la rivière Elorn, où des panneaux signalaient les travaux en cours. Au bureau d'accueil, on nous attribua, par groupes de dix, des chantiers désignés d'avance par des numéros. Toutes les dix, participantes à la Rodef de Landerneau, nous avons donc été dirigées vers les chantiers 49 et 50.

Le paysage était très beau, et nous aurait paru un peu austère sans le gai soleil qui brillait, pour une fois, sur ce coin de rivière caché sous les ombrages.

Les voitures garées sur le bord de la route toute proche, et barrée pour la circonstance, nous nous sommes mises au travail sous le regard d'abord étonné, puis incrédule, enfin rassuré d'une dizaine de gars robustes et aux bras bronzés. Ils ont du commencer par se dire: "C'est tout ce qu'on nous donne pour le chantier? Cette bande de femmelettes sans biceps? On est vraiment mal partis"

Donc, conscientes de cette atmosphère de légère suspicion, nous nous mettons courageusement, héroïquement au travail. Heureusement, pour nous du moins, la tronçonneuse ne fonctionnait déjà plus. Elle était tombée dans la rivière, en même temps que deux gars qui tentaient d'enlever une souche récalcitrante. On avait égoutté les gars, et la tronçonneuse, et on attendait leur remise en service.

Le travail de débroussaillage devait donc se faire à la serpe et nous avons pu, au démarrage, suivre le rythme. A part l'une de nous, qui venait d'aider au nettoyage d'un étang familial, nous n'avions jamais entrés pareille tâche. Mais nous étions venues là, désireuses de connaître de nouvelles expériences. Il fallait nous voir, bras nus et foulard sur les cheveux, nous attaquer hardiment aux plus grosses branches, que nous trainions sur l'herbe jusqu'à un grand feu déjà allumé près de la route.

Au début, nous ne savions pas comment nous y prendre, mais nous avons vite compris la technique. Trainant nos branchages jusqu'aux abords du feu, il fallait ensuite soulever le fardeau et d'un ample mouvement de bras, le balancer au beau milieu du feu. En étouffant nos instincts qui nous criaient: "Quoi? Tu brûles des arbres? Des noisetiers dont les noisettes sont presque mûres? Tu détruis la végétation? Honte à toi, de te réjouir ainsi!"

C'est vrai. Nous étions heureuses d'agir en pleine nature, dans ce paysage tranquille, dans ce chantier à l'écart. Nous pouvions déployer nos forces, montrer un peu, aussi, à ces hommes de la campagne, que nous pouvions nous rendre utiles.

Et, peu à peu, leur attitude changea à notre égard. Ils se rendirent compte que nous n'avions pas l'intention de former un cercle de discussion, ou un club de tricot. L'un ou l'autre, quand on se chargeait d'une branche trop grosse, nous disait d'un ton bourru: "Laissez donc ça, c'est trop lourd pour vous! ou bien:" Ne vous énervez pas..."

On ne s'énervait pourtant pas. On continuait à travailler, telles des fourmis obstinées. On avait chaud, ça oui. On avait soif, ça oui. On s'est tous attelés à une corde pour tirer hors de la rivière une énorme souche, qui émergea peu à peu, toute noire et gluante d'herbes aquatiques, toute brillante sous le soleil. Elle resta là, abandonnée sur l'herbe, et on continua. Mais ce geste communautaire, tirer ensemble, nous avait déjà réunis.

Ce fut encore meilleur quand une camionnette arriva, chargée de boissons, et que l'on put s'asseoir dans l'herbe, et boire, et souffler un peu. Les conversations se nouèrent, l'un ou l'autre racontant peu à peu ce qu'il faisait (en dehors de l'écologie). Se rendant compte que nous venions d'endroits différents de la France les hommes du chantier commencèrent à parler de leurs voyages, plusieurs étant aussi navigateurs. A la fin des travaux, on eut l'occasion de leur dire qu'on était toutes enseignantes, ce qui eut l'air de les étonner un peu. Pourquoi? Le temps nous a manqué pour approfondir la question car le travail devait reprendre.

Nous nous sommes remises à oeuvrer avec plus de sérénité: l'un des hommes nous avait expliqué pourquoi nous détruisions la végétation de ce bord de rivière. Il s'agissait de procurer plus d'air et de soleil à ce cours d'eau, afin que les poissons puissent s'y réinstaller, en particulier les saumons. Il s'agissait de tirer de l'eau les souches qui ralentissaient son cours, afin que la vase se disperse, que les graviers chers aux poissons se redécouvrent. Il s'agissait, en prévention, de couper tous les arbustes et jeunes arbres qui risquaient de tomber dans la rivière, et d'encombrer à nouveau son lit.

Nous savions désormais que nous travaillions pour les saumons, ce qui redoubla notre courage. L'une se remit à la fourche, rassemblant par petits tas les ronces que nous ne pouvions pas transporter à la main. Les autres aidèrent à la corde, quand il fallait incliner puis tirer sur la rive les arbres condamnés et entamés par la tronçonneuse (remise en service entre temps).

Le rythme du travail s'accélérait. Mais nous pouvions suivre maintenant, fêdées par deux heures de travail, et sans qu'il soit donné d'ordres, le groupe hétéroclite s'organisait. Nous étions pressées de terminer mais les hommes nous rassurèrent: nous allions même dépasser la limite de défrichage attribuée à notre chantier pour cette après-midi.

Aussi, les pauses se firent plus fréquentes: c'était maintenant nos robustes marins-cultivateurs qui demandaient grâce, ajoutant: "Ne vous énervez pas..."

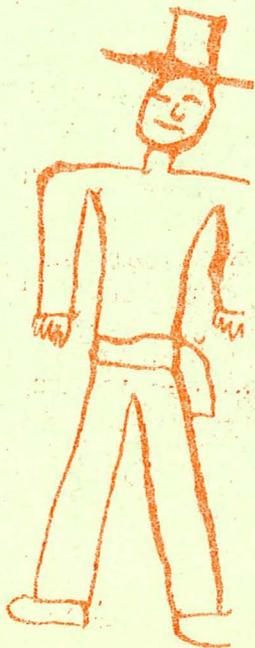
On ne s'énervait pas, d'ailleurs. Nous commençons à avoir vraiment chaud, et nos mains brûlaient. Mais il fallait terminer, n'est-ce pas?

Ensuite, nous avons rejoint nos camarades, et, avec eux, suivant une camionnette de ravitaillement, nous nous sommes dirigées, en voiture, vers une grande prairie où devait se dérouler le repas, pour les 450 volontaires de cet énorme chantier de défrichage de la rivière.

Ce repas fut copieux et bien organisé, dans une atmosphère très calme et amicale. Nos compagnons de chantier nous paraissaient différents, dans leur "costume de ville". Pour nous, nous attendions, pas trop fatiguées en fin de compte, cette nouvelle expérience d'une fest-noz traditionnelle, telle qu'on la faisait jadis après les gros travaux, dans cette région, paraît-il.

Et, vraiment, danser parmi les mottes d'herbe de ce pré, aux lumières, la rivière brillante coulant silencieusement, toute proche, danser avec des gens qui ont travaillé des heures durant, sous le soleil, avec nous, à une belle réalisation, dans un même désir d'améliorer un petit coin de cette belle région qui nous accueillait, c'était vraiment une expérience unique. Dont notre groupe, j'en suis sûre, se souviendra longtemps.

ODETTE 27.7.79



# UN DRÔLE DE TOUR

C'était à Landerneau, au mois de juillet 1979.

Après quelques jours de rencontre, nous commençons à nous connaître tous. Pour les Français, et les francophones, ce n'était pas un gros problème. Pour les hors-frontières, ce n'était plus un gros problème, dans la mesure où ils parlaient espéranto, et où nous, nous essayions de faire de même.

Je parle en tant que débutante, mais sympathisante de l'espéranto. Grâce à cette langue, j'ai pu communiquer durant cette rencontre, avec une quantité de personnes très sympathiques, que je n'aurais jamais eu, sans l'espéranto, l'occasion et la possibilité de comprendre.

Car la première récompense, pour un débutant en espéranto, c'est déjà de pouvoir comprendre. Cela est d'autant plus inattendu, et magnifique, que nous avons tous plus ou moins pâli des heures, des années durant devant des bouquins d'Anglais, d'Espagnol ou d'Allemand, sans en être plus capable pour autant de baragouiner la moindre phrase dans le cas où il faudrait le faire autre part qu'en classe, et devant une feuille de papier tellement blanche...

Premier étonnement, première jouissance, oui, je n'exagère pas: pouvoir (ou croire), pouvoir, donc, comprendre ce qui se dit autour de nous, avec un peu d'attention. Bien entendu, par manque d'habitude, si nos interlocuteurs se mettent à parler vite, entraînés par leur facilité due à leur expérience à eux, c'est la panique. Ce que l'on entend devient une suite de sons, incompréhensibles, dans laquelle on ne reconnaît plus le moindre mot, nos oreilles se ferment, et nous ne trouvons pour faire cesser cette situation, qu'une solution: implorer, d'une voix lamentable: "Vi parolas tro rapide, vi parolas tro rapide..."

Sur ce, nos interlocuteurs nous regardent d'un air surpris, et, gentiment, reprennent un débit plus modéré, durant quelques minutes. Puis, entraînés dans une conversation entre fervents espérantistes, il arrivent qu'ils recommencent à "paroli tro rapide" mais je vous assure qu'ils ne le font pas exprès!

La serviabilité, la gentillesse, la patience des espérantistes est bien connue. Ils sont pour les débutants si efficaces, si encourageants, d'un regard, d'un mot, d'un sourire, comprenant à demi-mot, attendant que l'apprenti-espérantiste trouve son mot, ou arrive à dire par une façon détournée ce qu'il a décidé de dire, et qui est si important pour lui. PAS la chose en soi, mais le fait qu'il ose, lui, voyageur au si maigre bagage, s'affronter aux espérantistes de longue date, assidus aux réunions, aux stages et aux Congrès internationaux...

J'ai tout particulièrement apprécié l'état d'esprit de cette rencontre ICEM, durant laquelle, enseignants ou sympathisants ont pu, grâce à l'espéranto, se rencontrer vraiment. Le fait que plusieurs hors-frontières se trouvaient mêlés à notre vie quotidienne, partageaient nos repas, nos dortoirs, nos excursions, facilitait évidemment notre entrée dans le monde espérantiste. Comment rester durant tout un repas face à un ami allemand, dans échanger au moins une parole? Comment se retrouver dans son dortoir, soirs et matins, face à nos amies suédoises, sans être amenés à échanger des impressions, des prévisions, des souvenirs, des confidences? Comment voyager dans la même voiture que ce camarade hollandais sans dire au moins quelques paroles sur le paysage, ou le prochain départ?

Mais il est des fois où, vraiment, j'ai eu, moi, l'impression qu'on me poussait à l'eau.

Tenez, certain soir, nous assistions à une projection de diapositives. Chaque soir nous avions la joie de nous rencontrer, autour d'un film, d'une causerie, d'une soirée, d'un bal, d'une sortie, et chacun pouvait en retirer ce qu'il en attendait, et y participer dans la mesure de ses capacités linguistiques. Ce soir-là, je crois bien qu'il s'agissait d'une projection sur la Ridez de l'année précédente, en Suède, et des souvenirs rapportés de là-bas par nos amis espérantistes.

Quand il y avait de nombreux espérantistes dans la salle, non francophones, le présentateur, naturellement, parlait espéranto. Et traduisait en Français si cela devenait nécessaire, pour les débutants. Quand il se trouvait peu de hors-frontières parmi nous, le commentaire se faisait en Français, et un camarade espérantiste se plaçait près du non-francophone et traduisait, à mi-voix.

Notre ami Polonais se trouvait dans la salle. J'allais lui parler du nettoyage de la rivière, auquel nous venions de participer, quand la projection commença. Et Henri Ménard, qui se trouvait assis deux rangs derrière nous, me dit soudain: "Odette, je compte sur toi pour expliquer à notre ami les diapos..."

Un sale coup, vous ne trouvez pas? Quand on commence à peine à balbutier quelques phrases, avec un vocabulaire si restreint, malgré beaucoup de bonne volonté, et de désir de communiquer. Mais c'était un défi. Et peut-on se dérober quand on nous lance un tel défi? Je devais y répondre. Et je me lançai à l'eau, hardiment.

- "Estas... (oui, je me souvenais quand même que "il y a" se traduisait par "estas". Estas la maro. La maro estas blua, kaj bela. Sur la maro, estas... (comment on dit "bateaux", déjà? Je ne retrouve plus. Passons. D'ailleurs, il le voit bien, que ce sont des bateaux... Oh, cet Henri!) Estas domoj. (Elles ont l'air vieilles, ces maisons. En fait, c'est un château, un antique château, mais comment on dit "château"? Tant pis. Estas maljunaj-- vieilles) tre tre maljunaj domoj... (j'insiste sur le "très vieilles", ça doit dater du moyen-âge au moins...) Nun, (je suis fière d'avoir placé mon nun (= maintenant). Je le replacerai, tiens???) Nun, estas (flûte, c'est un port. Mais comment on dit "port"? Porto? Comme l'apéritif? Ce serait trop beau. Allons-y quand même...)

Nun, estas porto kun (encore ces bateaux... j'aurais du prendre mon dictionnaire. Oui, mais il fait trop sombre. Et puis, les images passent trop vite. Mais je jure que, de retour au dortoir, je regarderai et que je n'oublierai pas comment on dit "port".. (Heureusement que les images passent vite, cela me dispense de terminer ma phrase. Bon. Un cimetière maintenant. Allons-y...) Nun, estas (essayons de nous débrouiller autrement...) estas loko kie oni metas la personoj (et "mortes", comment on peut bien dire "mortes"? Essayons encore de nous débrouiller. Mais c'est drôlement, fatigant, le métier de commentateur de diapos...) la personoj kiuj ne plu vivas. (ouf! j'y suis arrivée! Dommage qu'au même moment, une diapo montrait un jardin...)

J'essaie de ne pas parler trop fort: je devine bien qu'Henri tend l'oreille et aussi mes voisins et voisines, tous espérantistes expérimentés évidemment... et qu'ils doivent bien rigoler. Mais je ne peux quand même pas arrêter, m'avouer vaincue? Qu'est-ce que c'est donc, maintenant? Ah, là, je sais dire "Nun, estas ĝardeno, kun belaj... (insistons...) tre belaj floroj, kaj statuoj, belaj, tre belaj statuoj (mais si mon ami Polonais n'aime ni les fleurs ni les statues?) Il ne dit rien. Il sourit.

Il sourit, et il se penche vers moi, et me dit, à mi-voix: -" Merci, vous êtes gentille. Mais je comprends assez le Français".

Ce que nous avons pu rire...

Oui, bien qu'il parle à peine le Français, il le comprenait suffisamment pour pouvoir suivre une conversation. A plus fortes raisons, une série de diapos comme ce soir-là. Henri m'avait tendu un traquenard, et j'étais bien contente d'en être sortie, sans perdre la face toutefois.

A partir de ce moment, j'ai pu, enfin, profiter de cette séance sans me tracasser pour le commentaire. Et j'en suis très reconnaissante à mon ami Polonais. Lui aussi a dû apprécier le silence revenu...

Je sais maintenant comme on dit "pont" et "cimetière" et "église". Oui, il y avait aussi des églises. Je connais davantage de vocabulaire. Et si je m'astreignais à recopier et apprendre tous les mots que j'utilise, au lieu de les oublier à mesure, puis de les repêcher dans le dictionnaire, je serais moi-même un petit dictionnaire ambulante, mes amis.

Mais j'ai le défaut, le gros défaut de préférer écrire des histoires au lieu d'étudier des listes de mots.

Raconter des histoires, cela me permet de faire revivre des moments cocasses ou dramatiques - ou les deux - de mon séjour à Landerneau. Et de les rappeler à ceux et celles qui s'y trouvaient. Et de donner à ceux et celles qui ne s'y trouvaient pas, le regret, et aussi l'envie de faire à leur tour l'expérience d'une rencontre espérantiste internationale.

# INFOS DIRECT INFOS

des camarades écrivent à  
Chantiers &&

Pour informer les  
copains

Pour lancer des  
appels - (correspondance  
échanges journaux)

Pour lancer des  
Pistes de travail  
-de reflexion ....  
tout autre chose

Pour s'exprimer  
" expression libre "

Voir pages  
suivantes

3

Lucien BUESSLER  
14, rue Jean Flory  
68800 THANN

Thann, le 28 janvier 1980

à Mireille Gabaret  
aux bons soins de Yannick Vince

CHANTIERS N°26. (navier 1980)  
article "BT et BTJ"

chère camarade,

J'ai lu attentivement cet article et j'ai été particulièrement sensible aux critiques formulées à l'égard des BT et des BTJ, plus spécialement lorsque vous dites ou lorsque vous laissez entendre que vous souhaitez que nos brochures "collent" plus aux intérêts des enfants ou aux sujets d'actualités.

Il est vrai que les enfants n'y trouvent pas grand chose sur les grands thèmes de l'actualité.

Pourquoi?

Je souhaite que le groupe de travail qui est à l'origine des critiques dont tu parles dans ce compte-rendu se pose cette question. Avec cette question subsidiaire: "quels sont les grands thèmes de l'actualité qui ont été abordés par ma classe au cours de ces trois derniers mois?" et "comment ces intérêts manifestés lors des entretiens, des débats, etc... comment ces intérêts ont-ils été pris en compte dans ma classe?" "Pourquoi n'ont-ils pas été pris en compte? comment est-ce que j'ai procédé, consciemment ou inconsciemment, pour les éliminer, les détourner?..." Et si ces intérêts ont été pris en compte quel en a été l'aboutissement? Et s'il y a eu un aboutissement même modeste a-t-il été répercuté vers le responsable-collecteur pour la partie magazine de la BT ou de la BTJ? Vous avez soulevé un problème: il faut aller au bout, même s'il est désagréable: POURQUOI LES GRANDS THEMES DE L'ACTUALITE SONT-ILS ABSENTS DE NOS BROCHURES DOCUMENTAIRES? Les réponses risquent en effet d'être désagréable car révélant peut être des pratiques qui ne correspondent pas tout à fait aux dires de notre pédagogie (une culture en prise sur le vécu de l'enfant...)

Au cours de l'année 1980 j'ai en effet passé beaucoup de temps à essayer de récolter quelques travaux sur des sujets d'actualité pour la partie magazine de la BT et de la BTJ. J'en ai envoyé des circulaires, des lettres individuelles, des appels ici et là! Mais rien. RIEN. (ou presque rien)

Il est beaucoup plus facile de faire une revue POUR LES ENFANTS qu'une revue AVEC DES TRAVAUX DES ENFANTS; Et si rien ne se fait dans les classes il ne peut rien avoir dans les BT ou BTJ. Et si nos productions sont scolaires n'est-ce pas parce que ce qui se fait chez nous reste toujours scolaire? Ou alors on ne laisse pas sortir de la classe ce qui n'est pas à visage scolaire. C'est peut-être cela aussi.

En ce qui concerne l'utilité des titres des repographies il faut savoir qu'il y a une nouvelle procédure qui se met en place qui devrait éviter un certain nombre d'erreurs.

bien cordialement

L. BUESSLER

# ATTENTION ECOLE

"Acquérir le savoir c'est acquérir le pouvoir  
d'abord de mettre en question ce qui est établi  
puis celui d'agir pour le modifier."

P.E.P. Analyse critique du réel P. 131

Chaque année, la même question est posée: " Tu viens comment à l'école?" à pied, en voiture particulière, en car de ramassage, scolaire, ou... à bicyclette?

Pour les enfants de 7 ans, ce dernier moyen de locomotion fait peur et son utilisation reste l'apanage d'une minorité très enviée. Certains enfants n'ont-ils pas eu à Noël (ou dans d'autres circonstances) un vélo, dont on se sert pour faire le tour des allées du jardin familial et que l'on gare à regret, prématurément, dans le garage. Heureux les privilégiés qu'un adulte accompagne lors des sorties dominicales.

Enviés, les aînés à qui l'on a permis, malgré les dangers nombreux, de se rendre seuls à l'entraînement de basket ou de football.

Mais à combien se chiffre le nombre d'enfants de notre classe qui viennent à l'école à bicyclette?

Une petite enquête sur place, nous permet de savoir:

Je vais habituellement à l'école en...	voiture	à pied	car	vélo
	7	8	11	2

La construction et l'emploi d'un tableau de ce genre au CEI sont assurés par la plus grande partie des enfants, quantifier les résultats n'a présenté aucune difficulté particulière.

L'interprétation est moins aisée puisqu'il est nécessaire;  
- de connaître la topologie de notre localité et les difficultés de circulation  
- de situer le lieu d'habitation des enfants sur le territoire de la commune

Un travail initial, réalisé au mois d'octobre, avait permis aux enfants d'apprendre à décliner leur identité et leur domicile, (rue, localité) et aussi de préciser si la maison était implantée en lotissement ou en "écarts".

Vérification faite, 25/28 enfants sont à même de dire:

- s'ils habitent loin ou près de l'école (notion non appréhendée)
- s'ils habitent un lotissement desservi par un car de ramassage scolaire
- s'ils viennent à l'école, seul, ou accompagné d'un aîné.

- C'est ainsi que nous avons appris par les intéressés eux-mêmes
- que les 11 qui empruntent le car de ramassage scolaire (il vous en sera fait grâce des conditions dans lesquelles...) viennent d'un lotissement situé à 2 km de l'école ou d'"écarts". Ce qui nécessite pour eux une heure de "lever" prématurée (certains avec gardiennage en sus)
  - que les 7 qui viennent en voitures particulières ne viennent pas du même lotissement
    - certains viennent d'un lotissement qui n'est pas desservi par un car de ramassage
    - certains viennent d'"écarts" non desservis par un moyen de transport collectif
    - quelques-uns sont des "bébés" selon les dires des enfants, ils ne vont jamais nulle part sans papa, maman (je les appelle des enfants-kangourou": ils quittent le plasma pour la poche marsupiale)

Ceux qui viennent à pied habitent le lotissement voisin, aucun commentaire, nous voyons leurs maisons de l'école.

- Et les 2 cyclistes? Ils perdent leur auréole.
- l'un est accompagné de son aîné
  - l'autre de sa mère.

Eh oui, il y a la circulation et même des "priorités" (c'est quand c'est à droite) il n'est guère possible de se déplacer seul.

Ceci est vrai chez nous, où rien n'a été prévu pour que l'enfant soit autonome dans ses déplacements; le voisinage immédiat lui est donc imposé.

Au fait, qu'est-ce que c'est la circulation pour les enfants de la classe?

Une première confrontation, en petits groupes, donne ces résultats:

- c'est les voitures, les camions, les vélos, les motos.
- c'est les petits bonhommes verts, et rouges
- c'est un carrefour
- c'est aussi des panneaux...

C'est le mouvement, les couleurs de danger, des signes et des signaux, des expériences personnelles.

Ces dernières ont été relatées par plusieurs, mais les mots manquent pour les rapporter; chacun faisant référence à un lieu peu ou mal connu des autres.

Il est 11 h, je propose de sortir de la classe, de se rendre au portail de l'école pour observer la circulation de notre rue. Tous ensemble. Nous pourrions ainsi parler entre nous d'un même lieu. Ce sera notre vécu commun de la circulation.

1ère observation: 2 voitures passent, suivies d'un cycliste

2ème observation: il y a 5 voitures en stationnement devant l'école

3ème observation: des indications pour la circulation;

- un passage pour piétons
- un arrêt de bus
- un panneau "attention école"
- un panneau d'interdiction de stationner devant les portails de l'école.

Les enfants sont déçus, la circulation est rare.

Je leur demande de marquer les observations sur un dessin; la plupart n'y font figurer que les deux voitures qui circulaient et le cycliste qui pénétrait dans l'école.

Sur quelques dessins apparaissent les panneaux.

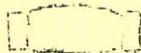
L'unanimité ne se fait pas sur l'emploi des panneaux dans le dessin; ils n'entrent pas dans les schèmes "circulation".

Sur sa proposition, et à regret, les enfants acceptent de tout placer dans le dessin collectif réalisé au tableau; circulation, stationnement, panneaux...

Après plusieurs propositions de symbolisation, il est retenu;

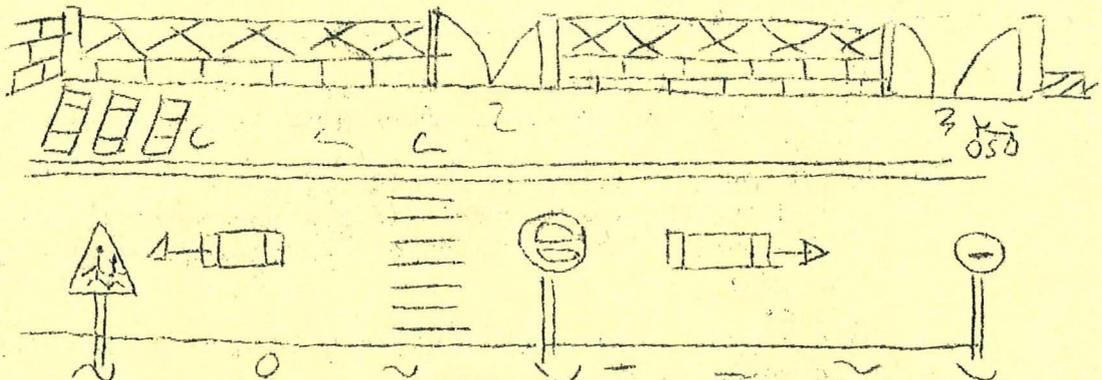


véhicule qui roule



véhicule qui stationne

Le croquis définitif donne ceci; (en moins évident, à peine!)



Nous nous en tenons là pour cette séance: les enfants ont le sentiment d'avoir été grugés.

Ce n'est que deux jours plus tard que W... dit qu'il faudrait poursuivre l'enquête, car il a remarqué que la circulation est plus intense à 12H et à 17H. Nous étions dans une heure creuse au moment de l'enquête.

Cette fois, l'enthousiasme y était.

Mais comment nombrer la circulation et quels critères de circulation retenir?

Il y a les camions qui roulent, les voitures qui stationnent, les 2 roues qui se garent...

1er classement: 4 roues (voitures, camions, car, tracteur)  
2 roues (mobylettes, vélo, moto)  
piétons

2ème classement; rouler, se garer, quitter un stationnement  
 ( pour 4 roues et 2 roues)  
 se déplacer (pour les piétons)

Mise en place d'un support destiné à recueillir tous les mouvements de la circulation sur un tableau (mobile) de contre-plaqué peint à l'ardoisine (1,50 X 1)

4 roues	qui circulent	
	qui se garent	
	qui quittent le stationnement	
2 roues	qui circulent	
	qui se garent	
	qui quittent le stationnement	
Piétons		

Il est convenu, dans le feu de l'action

- a) que nous inscrirons I bâton pour chaque mouvement enregistré
- b) que nous utiliserons un code rapide  
 " 4 roule" pour un véhicule à 4 roues qui circule  
 " 2 part" pour un véhicule à 2 roues qui quitte un stationnement.

- c) qu'après simulation en classe, le maître sera chargé des 4 roues et des 2 roues  
 Les piétons seront confiés à un groupe autonome dont les capacités ont été sondées.

Le même jour, de 11H50 à 12H05  
 de 16H50 à 17H05

nous mettons en place le processus et nous récoltons les renseignements dans la cohue et les cris des enfants.

Le lendemain, nous procédons au dépouillement des résultats n utilisant le groupement par 5:

ex: 4 roues qui circulent ~~IIIIII~~ ~~IIIIII~~ II (12)

Voici le tableau récapitulatif

Voici le tableau récapitulatif:

Mouvement des Heures ...	4 roues	2 roues	piétons
11 H.	7	1	0
12 H.	4'	12	128
17 H.	76	13	194

Aux résultats!

Notre rue est-elle passagère?

Oui, à cause des entrées et sorties de l'école.

Puis, nous nous sommes livrés à quelques réflexions: d'abord qu'une première observation du tableau permet de faire le point sur les moyens de locomotion les plus utilisés et le pourquoi sur les mouvements impressionnants des piétons

et sur les risques encourus par les usagers, c'est-à-dire les enfants eux-mêmes, à cause des mouvements des 2 et 4 roues.

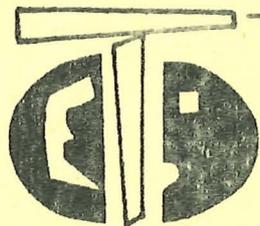
" Il faudrait un feu, a dit quelqu'un" "ou un agent" dit un autre: c'est une porte qui vient d'être entrouverte et qui donnera accès au domaine de la Prévention routière...

à suivre

En attendant, nous adresserons les résultats de nos observations aux autorités locales. Nous en ferons part aux parents dans notre journal.

Armand TOSSER

NAN  
TES  
NORD



FESTIVAL

THÉÂTRE MUSIQUE  
CHANSON POÉSIE

Une démarche originale cette année  
pour toucher le monde ouvrier.

Les activités du théâtre-équipe, les spectacles rue du Ballet, attirent en majorité le monde des "intellectuels". Le monde ouvrier, c'est plutôt le stade Marcel Saupin - c'est schématique, mais c'est quand même une réalité. Et POURTANT... un théâtre populaire, un théâtre militant doit être possible. C'est donc une nécessité de toucher le monde du travail. En fait, il nous échappe, sauf ponctuellement, lors de luttes fortes, à l'occasion de spectacles de soutien. Pour établir ce contact, le théâtre-équipe, dans le cadre du Festival de Nantes - Nord, va monter

Boulevard Durand  
de Armand Sabacrou.

Symboliquement, mais aussi pour avoir la possibilité de recevoir plus de spectateurs, le spectacle aura lieu

à l'ancienne Manu des Tabacs  
b<sup>a</sup> Stalingrad

Histoire véridique d'une terrible machination judiciaire, chronique sociale et populaire d'une révolte provoquée par les inégalités et l'injustice. Il ne s'agit pas de "Théâtre", il s'agit de l'histoire d'une lutte. A l'époque que nous vivons, avec la répression qui s'abat sur les militants syndicaux dans les boîtes, cette histoire du démolissage machiavélique de Jules DURAND en 1910

au Havre  
nous concerne tous.

Rendez-vous les 11, 12, 13 Juin

Institut départemental de l'Ecole Moderne  
et

Institutrice  
Ecole

à

Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale.

Monsieur l'Inspecteur,

Suite à votre rapport d'inspection du 7 février 80 nous nous permettons de vous adresser quelques réflexions qui corroborent les positions de l'Ecole Moderne, sur l'inspection en général.

Si nous devons "approfondir notre réflexion sur quelques thèmes fondamentaux"; est-ce l'Education Nationale qui nous en fournira les moyens? Ne se contente-t-elle pas de juger arbitrairement la "compétence" des enseignants?

C'est en prenant sur nos loisirs, en échangeant avec des collègues praticiens, en militant dans des groupes pédagogiques (Ecole Moderne - Pédagogie Freinet) que nous essayons de réfléchir et d'agir sur nos pratiques; nous trouvons bien regrettable que les enseignants ne puissent bénéficier d'une véritable formation prise en charge par eux-mêmes, correspondant à leurs aspirations et en liaison étroite avec leur travail de praticien.

Bien que dans votre rapport vous n'avez pas souligné l'organisation coopérative de la classe, nous pensons que c'est l'outil fondamental pour permettre d'arriver à une autogestion du groupe dans lequel les notions de notation et de jugement sont exclues. C'est pourquoi, ce que vous semblez reconnaître dans la citation de Jacquard: "La leçon première de la génétique est que les individus, tous différents, ne peuvent être classés, évalués, ordonnés" L'instituteur, dans la situation d'inspection, est soumis au contraire à un contrôle hiérarchique, à un jugement et à une évaluation.

Je vous prie de croire Monsieur l'Inspecteur à notre dévouement à la cause de l'enfance

et un groupe de militants de l'Ecole  
Moderne

ACADEMIE DE NANTES  
Département de Loire Atlantique

RAPPORT D'INSPECTION  
Date: Le 7 février 1980

Circonscription: NANTES X	NOM	(née)
Nom de l'Inspecteur	Prénoms	
Commune	Date et lieu de naissance	
Etablissement	Situation administrative	
Classe	Echelon	
Nombre de classes dans l'école		
Effectif (Inscrits I5 Présents I4)	Date et lieu de la dernière inspection le 17.11.77: I2	
	Nom de l'Inspecteur:	

#### APPRECIATIONS GENERALES

est une jeune institutrice qui vient d'être admise, ce jour, aux épreuves pratiques du C.A.E.I. et nous pouvons d'ores et déjà lui souhaiter une excellente carrière. Manifestement, elle aime son métier et possède des qualités relationnelles pour se mettre au service d'enfants qui la solliciteront sans cesse pour une aide pleine de vigilance, un soutien affectif ou des conseils techniques. a certainement compris que "la leçon première de la génétique est que les individus, tous différents, ne peuvent être classés, évalués, ordonnés" (A. Jacquard- "Eloge de la différence, la génétique et les hommes") mais que tous peuvent s'épanouir et acquérir savoir-faire et connaissances.

En ce tout début de carrière, ne possédant que quelques années de pratique pédagogique, doit approfondir sa réflexion sur quelques thèmes fondamentaux comme la notion d'apprentissage chez l'enfant - processus intégrateur actif et individuel-; situations globalisantes, activités divergentes et situations structurantes, ,activités convergentes; activités collectives et activités personnelles ("Comment être à la fois un socius et un individu?" - Causinet-); relator dialactique oral/écrit...  
L'I.D.E.N.

Note: I3

Vu et pris connaissance L'Inspecteur d'Académie

La personne inspectée voudra bien, après avoir signé tous les exemplaires du rapport et en avoir conservé un, renvoyer sous huitaine par voie hiérarchique, l'original et les autres exemplaires à l'auteur du rapport d'inspection.

## I. Votre classe: un lieu de découverte, d'enrichissement et de créativité

- Votre classe - en réalité deux salles - est un agréable lieu de vie pour vos quinze élèves puisqu'ils ont à leur disposition un coin-bibliothèque, un coin-imprimerie, un coin-bricolage... un coin pour les plantations, un atelier de poterie et un atelier de marionnettes. Les travaux sont remarquables par leur abondance et leur variété; dessins, peintures très bien exécutés, travaux d'éveil, tableaux de mathématique... nombreux textes individuels et/ou collectifs...

- Ce qui apparaît pédagogiquement fondé: l'exploitation de situations véritablement, profondément vécues, agréables, saines réalisations résultant des situations de communication écrites puisque vous faites pratiquer, avec juste raison, la correspondance scolaire, source de messages écrits. Vous pourriez d'ailleurs utiliser le magnétophone car la communication doit être également conduite dans le code oral. "Enseigner une langue étrangère ou maternelle c'est surtout apprendre aux élèves à utiliser la langue comme un instrument de communication et un moyen d'expression" (Rouchette).

## 2. La matinée s'ouvre par un entretien mais les conditions de participation orale ne sont-elles pas trop contraignantes?

2.1. Il s'agit pour les élèves de "raconter du vécu". Une élève se charge de distribuer le droit de parole à chacun afin de structurer l'entretien. Cependant, les enfants ne communiquent pas véritablement entre eux mais s'adressent à l'autre par l'intermédiaire de votre personne. Contrairement à ce que vous pensez peut-être, la communication inter-élèves n'existe pas, la libération de l'acte de parole demeure pratiquement factice et la "responsable" de la situation s'avère trop souvent autoritaire (cf. "tu n'as pas le droit de parler... ce n'est pas ton tour...")

2.2. Certes, les objectifs opérationnels: savoir écouter autrui, savoir parler à autrui, savoir prendre la parole, savoir accorder le droit de parole à son camarade... sont nettement explicites mais la situation reste trop figée, trop artificielle, voire même trop "institutionnalisée"! L'apprentissage et le début de maîtrise de ces savoir-faire s'opèrent par "tâtonnement expérimental" (Freinet), par essais et erreurs. Laissez alors s'accomplir l'aventure de la communication, l'aventure de la parole avant d'imposer des techniques. "L'enrichissement de la langue se fait bien par un tâtonnement expérimental qui permet à l'enfant, dans ses essais d'expression, de se servir des instruments offerts par le milieu familial ou scolaire et de maîtriser peu à peu la langue adulte." (L. Legrand).

## 3. Travail dans des phrases: quel est votre objectif?

Vous présentez à vos élèves des phrases sur étiquettes, vous utilisez des techniques de mémorisation, de fixation globale, mais aussi d'épellation phonématique... De plus, ces phrases sont toutes marquées par la transformation interrogative avec en particulier des marqueurs de l'interrogation comme :où... combien... S'agit-il d'une séquence de grammaire, d'une séquence d'orthographe ou de lecture rapide? Il s'agit d'un travail principalement dans le code oral mais vous semblez ne pas vouloir opter véritablement pour une activité d'apprentissage systématique, activité de structuration type exercices structuraux, qui ont - auraient - leur place pour réaliser un équilibre avec l'entretien, moment de libération du langage.

Puisque vos structures phrastiques se particularisent par une transformation donnée pourquoi ne pas faire rechercher ses marques orales et écrites, pourquoi ne pas proposer des transformations de phrases de base, phrases non marquées aussi bien dans le code oral que dans le code écrit?

La lecture, quelle que soit la classe, quel que soit son niveau, doit davantage porter sur du global (du texte) que sur du segmenté (mots groupes, phrases). L'activité du lire part du texte pour y revenir sans cesse, l'étude de la phrase, réalité syntaxique, relève de la grammaire. Cette séquence était une activité d'apprentissage systématique, donnez-vous, en conséquence, un objectif précis afin de choisir une stratégie pédagogique pertinente et cohérente.

4. Séquence de mathématiques: une situation d'appel très concrète amenant les enfants à effectivement calculer.

Vous présentez parfaitement la phrase d'appel, la situation mathématisable, la question-problème à partir d'objets achetés. Il y a aussi la "caisse coopérative". Chaque enfant possède un pâlycopié sur lequel sont représentés divers billets et pièces. Il faudra donc résoudre le problème grâce à ce support schématisant la situation initiale et qui correspond déjà à une "abstraction". "La schématisation est la première étape de la mathématisation" (N. Picard.)

Par petits groupes, la classe se met à classer et ranger les informations. Dans l'ensemble, les groupes maîtrisent cette situation qui pour chacun d'entre eux a été vécue plus sous la forme du jeu dans lequel il a fallu retrouver les règles d'où cette activité de mathématisation.

5. Une pédagogie du Français se situe au carrefour de l'oral et de l'écrit proposant alternativement des activités globalisantes et structurantes.

- Je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'il faut proposer des situations d'expression-communication dans lesquelles l'acte de parole est en premier lieu largement favorisé (entretien, débat, discussion...) des situations d'apprentissages visant l'amélioration progressive des moyens techniques qui conditionnent et libèrent le langage. Les premières situations se fondent sur le vécu, sur le désir, le besoin de parler, de lire et d'écrire et s'inscrivent dans des situations de communication. Les secondes situations relèvent des techniques systématiques d'impregnation, d'intégration, d'assimilation, de fixation de structures linguistiques de plus en plus élaborées. Il s'agit de créer et d'affiner des réflexes linguistiques, de bons automatismes langagiers. Il y a là une démarche dynamique, un constant va et vient entre liberté et contrainte, entre le langage et la langue, un cycle de phrases de libération et de structuration. Cette démarche respecte une continuité naturelle, quasi-génétique allant de la parole spontanée nourrie du besoin de communiquer à la conquête de la langue.

- Cette pédagogie du français cohérente située dans l'intervalle de la globalité de la langue et sa nécessaire analyse se place également au carrefour de l'oral et de l'écrit. Vous avez une tendance à privilégier l'apprentissage systématique de l'écrit alors que vous ne semblez pas concevoir un apprentissage de l'oral abandonné à l'expression spontanée.



# cages et chaînes dans nos écoles primaires !!!

## DÉCLARATION UNIVERSELLE des DROITS DE L'ANIMAL

Considérant que le respect des animaux par l'homme est lié au respect des hommes entre eux,  
Considérant que l'éducation doit apprendre dès l'enfance à observer, comprendre, respecter et aimer les animaux,

IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT :

### Article 4

1. Tout animal appartenant à une espèce sauvage a le droit de vivre libre dans son propre environnement naturel, terrestre, aérien ou aquatique et a le droit de se reproduire.
2. Toute privation de liberté, même si elle a des fins éducatives, est contraire à ce droit.

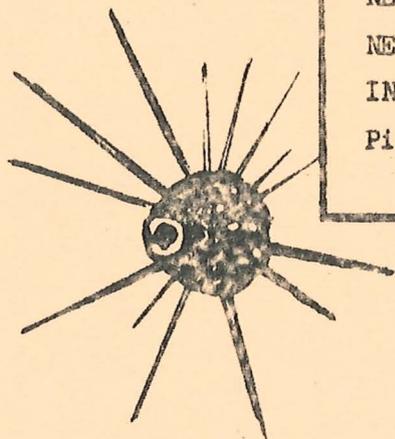
### Article 10

1. Nul animal ne doit être exploité pour le divertissement de l'homme.
2. Les exhibitions d'animaux et les spectacles utilisant les animaux sont incompatibles avec la dignité de l'animal.

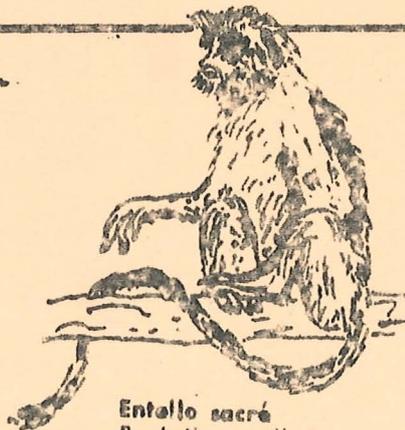
(Extraits)

L'HORREUR DE SE MASSACRER LES UNS LES AUTRES  
NE VIENDRA AU COEUR DES HOMMES QUE LORSQU'ILS  
NE POURRONT PLUS SUPPORTER DE FAIRE SOUFFRIR  
INJUSTEMENT L'ANIMAL.

Pierre Pécaut, inspecteur général de  
l'instruction publique.



Néliezeaire  
Actinophrys sol  
0,0038 cm



Entello sacré  
Presbytis entellus  
30 cm



Homme  
Homo sapiens  
150 cm

Chaque année, plusieurs montreurs d'animaux itinérants proposent leur spectacle dans les écoles. Pour une somme allant de ~~quatre~~ à ~~vingt~~ <sup>quatre</sup> <sup>cinq</sup> francs les élèves peuvent ainsi "voir" des animaux aux noms exotiques privés de leur milieu naturel, à travers des barreaux ou enchaînés.

Ces montreurs d'animaux se présentent toujours munis d'une autorisation en bonne et due forme de l'Inspection Académique et vantent les mérites éducatifs de leur représentation.

Les directeurs d'établissements scolaires sont seuls habilités à accepter ou à refuser l'accès de leur école à ces spectacles.

## LE ZOO NORMAND

Licence Ministère de l'Éducation Nationale

VOUS PRÉSENTE UNE

### Leçon d'Histoire Naturelle Commentée sur les Fauves et Animaux Sauvages Vivants

PUMA d'Amérique

VAUTOUR Fauve Charognard

LAMA du Pérou

LOUP de Sibérie

CIVETTE d'Afrique

COCHON du Viet-Nam

GAIZA des Montagnes

Nos Amis Les SINGES

Tous les Animaux mentionnés sont véritablement présentés vivants

Un commentaire sur leur vie et leurs mœurs sera donné pendant la présentation.

Participation : 5 francs

RC 62 A 48

IMP. J. BULLÉTON 21, Bd de la République

TRÈS INSTRUCTIF

### Annuaire National

Les Inspecteurs d'académie sont habilités par la circulaire du 9 octobre 1972 à permettre l'entrée dans les écoles aux ménageries ambulantes.

Diverses associations sont intervenues de très nombreuses fois auprès des Ministères concernés pour protester contre de telles activités. (S.E.P.N.B, Jeunes et Nature ... etc)

Une circulaire obtenue le 6 aout 1975 n'est parvenue dans les écoles qu'en mars 1979. Cette circulaire reste malheureusement d'actualité car elle recommande " de faire preuve de vigilance et de n'accorder des autorisations de ce genre que lorsque toutes les conditions paraissent remplies pour que les élèves tirent un réel profit du spectacle "

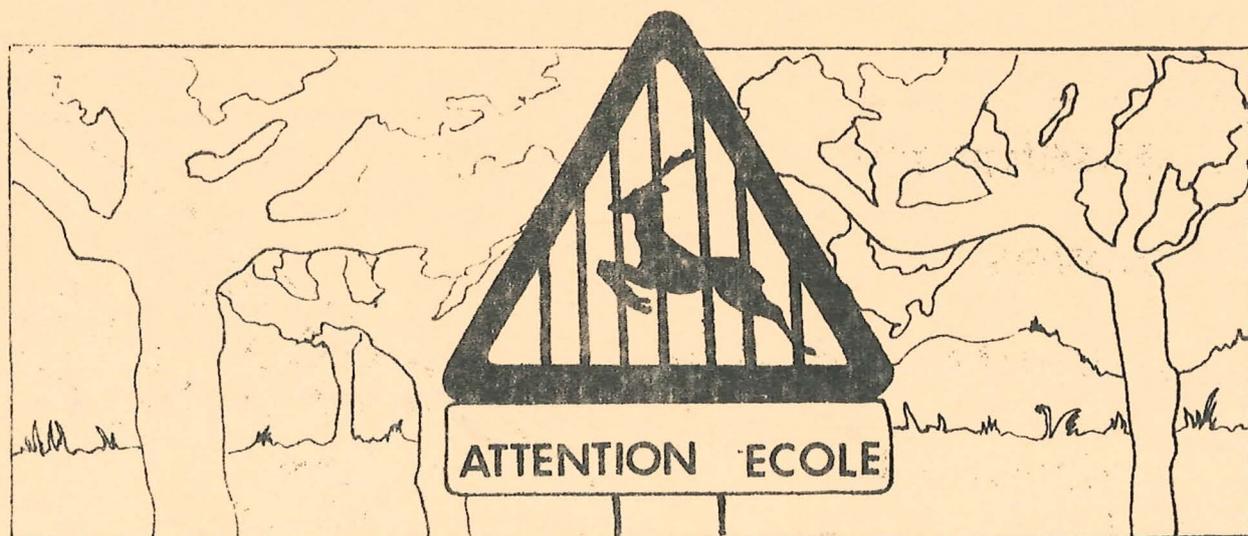
Il apparaît donc que jusqu'à cette circulaire des agréments ont été donnés sans aucune garantie.

La caution de "qualité" constituée par ces autorisations a permis de prolonger l'existence de ces entreprises, fort lucratives, de caractère discautable, voire scandaleux.

Une Instruction ministérielle du 9 mars 1978 indique que de tels spectacles peuvent être autorisés par les directeurs d'école "après consultation ou sur proposition des enseignants intéressés et éventuellement après consultation du conseil d'école". Pour confirmation une fiche est établie à l'initiative de la commission rectoriale d'action culturelle de l'académie compétente. Elle comprend les appréciations sur la qualité du spectacle proposé et sur son intérêt pédagogique (sic) ...

Tous ces montreurs d'animaux ont donc droit d'entrée dans nos écoles par la grâce de complicités académiques dont la légèreté fait fiévrir.

Lorsque les enseignants refusent de participer avec leurs élèves à de tels spectacles, le "camion-cage" s'installe à la sortie de l'établissement scolaire dûment muni d'une autorisation de la municipalité.



Au niveau local

## concrètement ....

Alertés par un nombre sans cesse grandissant d'instituteurs et d'éducateurs à propos des expositions itinérantes d'animaux dans les écoles primaires nous étions intervenus dès 1974 auprès de l'Académie de Nantes.

Cette question a été mise à l'ordre du jour d'une réunion des Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale en 1975.

Suite à cette réunion, l'Inspecteur d'Académie de Nantes décidait de ne plus renouveler les licences à de tels spectacles.

Malheureusement cette décision s'est révélée inefficace dans les faits et les montreurs d'animaux continuent impunément à présenter leurs "collections entièrement renouvelées" dans les écoles,

- en présentant une licence périmée ou émanant d'académies étrangères à la circonscription,

- en abusant les directeurs d'établissement qui n'exigent pas toujours de licence

- Enfin ces spectacles distribuent un document publicitaire signalant l'obtention d'une licence du Ministère de l'Education Nationale (cf. document ci-joint). Qu'en est-il réellement et sur quels critères le Ministère accorde-t-il cette licence ?

Quelle va être la position des responsables cette année, et quelle attitude auront les enseignants et les parents qui seront sollicités au cours de la présente année scolaire ?

Une décision prise au niveau national réglerait définitivement le problème.

**enseignants**

**élèves**

**parents d'élèves**

**animaux !**

**TOUS  
CONCERNÉS**

La présence dans les écoles d'expositions itinérantes d'animaux vivants pose des problèmes éducatifs et impliquent souvent une remise en question de la législation en vigueur sur la protection de la faune sauvage.

En effet, ces montreurs d'animaux présentent :

- + des animaux exotiques n'appartenant pas à notre milieu,
- + des animaux traumatisés au comportement anormal dû aux conditions de capture, d'importation, de détention en camion ... etc.,
- + des animaux malades ou agressifs, maintenus en vie dans des conditions sanitaires déplorables,
- + des animaux importés en contrebande, n'ayant subi aucun contrôle vétérinaire et impliquant un risque sanitaire pour les élèves.

Beaucoup d'espèces sont mal identifiées; le commentaire, souvent erroné, se borne à une description sommaire. Le plus important n'est pas dit. Certaines questions des élèves ne reçoivent pas de réponse.

*Montrer aux enfants des animaux en cage n'est pas très pédagogique. Voilà une bien curieuse façon de leur apprendre le respect de la vie (Dr NOUET, biologiste, in « La vie des bêtes », décembre 74).*

Ces spectacles à but strictement lucratif exploitent la crédulité et la sensibilité des enfants et de leurs parents. De plus, en laissant aux coopératives scolaires les 10% réglementaires, ils font ainsi participer inconsciemment nos enfants au scandaleux trafic des animaux déjà maintes fois dénoncé, entretenant et accentuant la destruction de notre faune sauvage.





## DROITS DE L'ANIMAL

En effet, tous ces animaux sont prélevés dans des milieux naturels, alors que certains mettent toute leur volonté et leur courage afin que ces milieux et les animaux qui l'habitent soient protégés contre les agressions incessantes de la civilisation.

ARTICLE 3. — Tout animal a droit au respect de l'homme.

L'homme constitue une espèce animale comme les autres. Il ne peut s'attribuer le droit d'exterminer ou d'asservir les autres espèces ; il a le devoir de mettre en priorité ses connaissances au service de la protection de la nature.

*Ces pratiques (Conditions de capture, de transport et de détention d'animaux) sont incompatibles avec le respect dû à la vie et avec la conception que l'homme a acquis de sa propre dignité.*

*Or, quand 4 perroquets (importés d'Outre-mer) nous sont présentés, il faut savoir que 6 sur 10 sont morts pendant le seul trajet.*

*Les activités humaines portées à leur paroxysme, poussées jusqu'à l'absurde, semblent porter en elles-mêmes les germes de destruction de notre espèce. (Jean Dorst).*

• L'arrêté Ministériel du 17 Septembre 1974 - JO du 2 Octobre 1974 prohibe l'importation de tous les vertébrés vivants.

• L'Article 6 de la loi du 10 Juillet 1976 (décret d'application n° 77 - 1296 du 25 Novembre 1977) soumet à autorisation dans des conditions déterminées, la détention, le transport et la présentation des animaux.

*• Ces présentations sont également soumises aux décrets du 27 Novembre 77 et notamment les propriétaires doivent être titulaires d'un certificat de capacité de Directeur de Zoo.*

*• Dans certaines régions des arrêtés préfectoraux ou municipaux interdisent l'utilisation d'animaux sur la voie publique dans un but lucratif quelconque.*

*A ce sujet consulter l'arrêté préfectoral N° 90 C.A. du 24-06-74, relatif à la protection des animaux domestiques.*

- Liste des animaux protégés (J.O. du 12 mai 1979) (interdiction, capture, transport, naturalisation, vente de)*
- Convention internationale de Washington sur l'exportation et l'importation des animaux*

ARTICLE 5. — Tout animal a droit à l'intégrité physique de son environnement naturel, terrestre, aérien et aquatique. La pollution est génocide.

*Cf. : Les agressions continues de l'homme contre la faune, contre son environnement (chasse démentielle, bouleversement des habitats, pollutions, emploi des pesticides et des insecticides).*

# L'ALTERNATIVE

Accepter de participer avec nos élèves aux présentations d'animaux n'est pas faire acte éducatif.

Dans ces conditions, quelle attitude peuvent adopter les enseignants ?



L'ÉDUCATION DOIT APPRENDRE À L'ENFANT DES SON PLUS JEUNE ÂGE À OBSERVER, COMPRENDRE, RESPECTER ET AIMER LES ANIMAUX.

Pour permettre cette éducation, dans le cadre des activités d'éveil, des moyens nouveaux doivent être mis à la disposition des élèves et des enseignants.

- L'école ouverte. Les classes-enquêtes.  
Sorties dans le milieu naturel...etc.

- Les classes vertes, de mer, de neige..

- Exploitation des organismes et structures déjà existantes.

Il existe des documents audiovisuels au service des classes. Les demander à : CRDP, OFRATÈME, GROLEIS, FAL, Inst. Péd.

Dans les parcs nationaux et régionaux des documents audiovisuels (expositions, diapos, films) sont à la disposition des classes. Un permanent et un animateur sont à la disposition des enfants et des enseignants.

- Une revue de qualité "La Hulotte", véritable "B.T. de la protection de la nature" (Boult aux Bois 08240 BUZANCY)

- De nombreuses sociétés et associations de protection de la Nature créent de nombreux documents pédagogiques (renseignements centralisés à "Jeunes et Nature" 129 Bd

Saint Germain 75279 Paris cedex 16 - tel (1) 326 19 26)

- Des films de qualité "Connaissance et protection de la Nature" sont proposés aux établissements scolaires par des cinéastes conférenciers

- SOS Animaux Intermédiaires 23 Bd de Grenelle 75015 PARIS
- J.M. Migaud PROCIMA "Centre" Chemin de Hollières 49000 ANGERS
- T. RAIMBAULT Le Penher St<sup>e</sup> Hélène 56700

Tout ceci suppose bien sûr une prise de conscience et la volonté d'aboutir à tous les niveaux; dans les classes avec les enfants, dans les écoles avec les enseignants, aussi bien sûr à l'inspection académique pour les responsabilités administratives et au ministère de l'Éducation pour le budget.

## CAMIF : HALTE AUX VENTES D'ARMES

NON, LE DESARMEMENT, CE N'EST PAS ENCORE POUR CETTE FOIS A LA CAMI. .

On trouvera donc une fois de plus dans le catalogue tout ce qu'il faut pour éliminer efficacement un peu de ce qu'il reste de notre FAUNE SAUVAGE, quand ce n'est pas du "gibier" d'élevage :

Neuf modèles de fusils ou carabines différents, les inévitables cartouches "DELTA" et "SUPER KILL" sans parler de plusieurs armes de poing dites "répliques de collection" et de tout l'attirail du parfait chasseur.

Le tout moins cher qu'ailleurs, bien sûr, et avec l'implicite "LABEL-CAMIF" qui vous garantit une arme comme n'importe quelle autre marchandise, et qui vous sécurise en vous donnant l'impression de pratiquer une activité paisible et agréée par tous.

Mais qui dit distribution dit aussi utilisation, et il est frappant de constater à quel point une organisation d'instituteurs arrive à se désintéresser de l'usage qui est fait des armes qu'elle répand!

Les 4 000 signatures de la pétition pour l'arrêt des ventes d'armes et les différentes interventions des camarades du Collectif lors de la dernière AG de Béziers n'auront pas suffi à convaincre nos administrateurs de renoncer ou même de réduire leurs ventes d'armes.

Actuellement, la CAMIF cherche à consulter ses adhérents : "Répondez dès aujourd'hui en indiquant par des exemples tirés du catalogue, ce que vous souhaitez" (en couverture du catalogue hiver).

Nous rappelons que plus de 4 000 collègues ont signé la pétition.

A PARTIR DE QUEL CHIFFRE LA CAMIF PRENDRA-T-ELLE EN CONSIDERATION LES VOEUX DE SES ADHERENTS ?

Mais suivons donc déjà les conseils de la Direction : Ecrivons à notre P.D.G. en donnant notre avis sur certains articles bien particuliers extraits du catalogue.

Peut-être obtiendrons-nous une réponse claire à l'une des deux questions :

- 1°) L'équilibre du budget de la CAMIF dépend-il tellement du succès des ventes d'armes?
- 2°) Combien de temps encore trouverons-nous des armes et des articles de chasse dans le catalogue?

SUR VOTRE AGENDA :

Monsieur Hubert ARNAULT,  
Président-Directeur Général de la CAMIF  
15, rue Sainte Catherine  
79 000 NIORT

### PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

ARNAULT 15 rue Ste-Catherine, 79000 NIORT

### ADMINISTRATEURS

BONVOISIN 16490 PLEUVILLE-ALLOUE  
DUBREUIL La Mine d'Or, 79170 BRIOUX-SUR BOUTONNE  
DUMAGNY Lycée d'Etat de garçons, 13 av. Roosevelt, 90000 BELFORT  
FOUILLOUX 3 impasse Guillaume, 63110 BEAUMONT  
GERMAIN 118 avenue de Paris, 79000 NIORT  
JONQUA 29 rue Blanqui, 33400 TALENCE  
LAUGINIE 278 rue de Sandillon, 45590 ST CYR EN VAL  
LESCURE 30 rue Paul-Bert, 24000 PERIGUEUX  
MOURE Chemin de Boy, PAVIE, 32000 AUCH  
PAGES Residence Cloarec Maupas, 27 rue de l'Industrie, appartement 5  
76000 ROUEN  
PRIOU 44 rue de Champclairot, 79000 NIORT

# UNE BONNE MUTUELLE POUR LES CHASSEURS : LA MAIF

## UNE MUTUELLE PRESQUE NEUTRE

Comment une mutuelle d'assurance peut-elle favoriser la chasse?

En offrant gratuitement une "garantie-chasse" à tous ses adhérents. Et c'est exactement ce que fait la MAIF depuis 1974.

Tous les sociétaires ayant souscrit les RAQVAM bénéficient automatiquement de cette garantie-chasse sans même l'avoir demandée.

Les enseignants chasseurs peuvent donc se livrer à leur "sport" favori sans déboursier un centime de plus. Du moins tant que les 97 % de sociétaires non-chasseurs acceptent de payer pour eux.

LA MAIF EST LA SEULE MUTUELLE A ENCOURAGER LA CHASSE DE CETTE FACON; la plupart des autres mutuelles exigent un supplément de cotisation ou se refusent tout simplement à assurer cette pratique.

Cela n'empêche pas la MAIF de se prétendre neutre lorsqu'on évoque les problèmes éthiques et écologiques que pose la chasse.

## ... PRESQUE DEMOCRATIQUE

Cette complaisance au profit des chasseurs n'est pas du goût de tous les sociétaires. C'est ainsi qu'au printemps dernier, un groupe d'enseignants a lancé une pétition nationale demandant la suppression de la garantie-chasse de la MAIF (plus de 5 000 signatures).

Plusieurs centaines de sociétaires avaient donné procuration à des camarades du collectif présents à l'A.G. de Béziers. Presque tous les pouvoirs ont dû être annulés, sous prétexte que les sociétaires mandatés n'habitaient pas le même département que les sociétaires mandataires... Une interprétation inattendue de l'article 10 des statuts!

Pourquoi la MAIF n'accepte-t-elle pas qu'un sociétaire ait la liberté de donner pouvoir à un autre sociétaire de choix, qu'il réside ou non dans le même département?

Pourquoi les délégués départementaux ne sont-ils pas élus par les sociétaires de leur secteur?

Voilà deux des questions que doivent se poser des milliers de sociétaires en désaccord avec la politique suivie par la MAIF.

## ... PRESQUE OBJECTIVE

Nos administrateurs ont rejeté en bloc toute l'argumentation, sans oublier de faire un procès d'intention aux signataires de la pétition : ce serait leur appartenance au R.O.C. qui aurait incité plusieurs milliers de sociétaires à prendre ouvertement parti contre la garantie-chasse (!) ... alors qu'il est bien certain que des milliers de signataires ne connaissent même pas l'existence du R.O.C. !

• Troisième question : pétition présentée par des sociétaires de différents départements

Cette pétition demande que les risques découlant de la pratique de la chasse soient exclus des garanties Raqvam et fassent l'objet d'une cotisation distincte. Elle souhaite même, qu'à terme, la Maif exclue totalement de ses garanties la pratique de la chasse, incompatible avec la vocation d'éducateur qui trouve son fondement, avant tout, dans le respect de la nature et de la vie.

Jean Germain, Vauzelle et Boucharel répondent : les aspirations des représentants du R.O.C. (Regroupement des opposants à la chasse) ne peuvent trouver de satisfaction dans une action menée auprès de la Maif : en effet, ce n'est pas parce que la Maif exclurait le risque chasse de l'ensemble de ses garanties que la chasse en serait interdite pour autant.

D'autre part, une telle décision porterait atteinte au principe auquel la Maif reste attachée, celui du caractère globalement protecteur des garanties.

	Sur votre agenda
	<b>PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL</b>
GERMAIN	Professeur, 18 avenue de Paris, 79038 NIORT (CDE)
	<b>VICE-PRESIDENTS</b>
LAVEDAN	Inst. honor., 64 rue Jeanne d'Arc, 69240 BONDOLIN (L)
GARINO	P.E.G.C., 19 boulevard Barbes, 13014 MARSEILLE
	<b>ADMINISTRATEURS-DELEGUES</b>
AYRAULT	Directeur d'école honoraire, 19 rue Marcelle Berthelot, 71000 DIJON
PRIGU	Instituteur, 44 rue Champclaret, 79001 NIORT
	<b>ADMINISTRATEURS</b>
ARNAUT	P.E.G.C. honoraire, 15 rue Sainte Catherine, 79000 NIORT
BOUDIERES	P.E.G.C., 18 rue Leonce Castelbou, 31000 TOULOUSE
DOREL	Directeur d'école honoraire, 55 rue Pierre Bomes, 69300 CALLE
FACON	Professeur, 8 allée Denis Papié, Danville, 62000 APRIAT
FAIVRE	Directeur adj. hon., 28 rue de Chalcaudin, 90000 BELLE
FOURNIER	P.E.G.C., 5 rue Cremer, 33800 BORDEAUX
GRENIER	Directeur d'école honoraire, Nepeaux, Combrignac, 81400 NANTERRE
LAPERGUE	Directeur d'école honoraire, « La Fontournelle », 17720 BRIZANÇON
LESCURE	Instituteur, 30 rue Paul Ber, 24600 PERIGUAX
PAGES	Dr. d'oc. hon., Rés. Cloates, Mispér, app. 5, 27 rue de l'Avant, 76000 ROUEN
PANISA	Instituteur, 12 rue d'Hannoncelles, 57000 METZ
PINSON	Directeur adj. C.E.S. hon., 40 route de Millonville, 93140 BOULOGNE
QUEMENEUR	Instituteur, 85, route de Delle, Prouzans, 29290 SAINT-BRIEUC
SCHMITT	Sous-directeur C.E.S., 4 rue de Chateauneuf, 67100 STRASBOURG
SENAC	P.E.G.C., rue du 8 Mai, 65600 SEMEAC
SIZES	Sous-Directeur C.E.S., 30 rue de Sville, 11000 CARCASSONNE

MAIF - Informations - Juin 1979

# AUX SOCIÉTAIRES DE LA M.A.I.F.

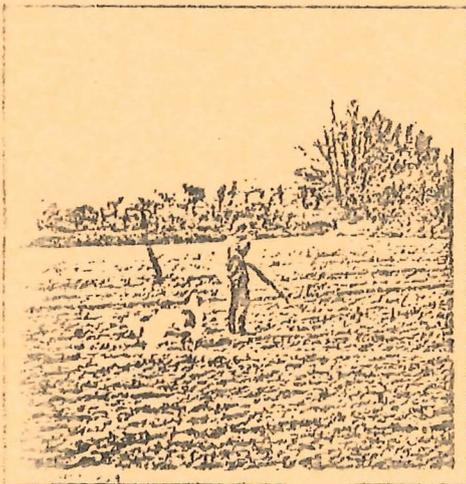
—VOUS QUI N'ÊTES PAS CHASSEUR

—VOUS POUR QUI LES ANIMAUX NE SONT PAS QUE DU «GIBIER»

—VOUS QUI ÊTES ATTACHÉ A UN CERTAIN ESPRIT MUTUALISTE

campagne  
1980

CONNAISSEZ-VOUS LA GARANTIE-CHASSE DE LA M.A.I.F. ?..



## GARANTIE-CHASSE

Le Conseil d'Administration a décidé de supprimer l'exclusion de l'article 18, 3° de la Police Unique qui stipulait : « Sont exclus de la garantie « dommages causés à autrui »... 3° les dommages résultant de la pratique de la chasse ».

En conséquence, le sociétaire ayant souscrit les R.A.Q.V.A.M. et les personnes assurées au sens de l'article 8 de la police (\*) peuvent désormais, sans supplément de cotisation, bénéficier de la garantie « responsabilité civile du chasseur ».

Le bénéfice de cette garantie signifie que la M.A.I.F. se substitue aux assurés pour réparer les dommages dont ils peuvent être responsables vis-à-vis des tiers (c'est-à-dire des personnes n'ayant pas elles-mêmes la qualité d'assuré).

Quant aux dommages subis par les assurés eux-mêmes, ils ne peuvent être pris en charge qu'au titre de la garantie Indemnisation des Dommages Corporels et, éventuellement, donner lieu à application de la garantie Recours contre un responsable.

A noter par ailleurs que : les dommages causés par les chiens sont pris en charge au titre de la garantie « Dommages causés à autrui », les dommages subis par les chiens ne donnent lieu à aucune indemnisation (article 26-b, de la Police Unique).

L'attestation nécessaire à l'obtention du permis de chasse sera délivrée par la Délégation à laquelle les sociétaires intéressés voudront bien s'adresser courant juin.

(\*) C'est-à-dire le conjoint du sociétaire, les enfants à charge, les ascendants et descendants du sociétaire et de son conjoint vivant au foyer du sociétaire.

( extrait de « MAIF-INFORMATIONS »,  
février 1974 )

## N'EST-CE-PAS AVOUER CLAIREMENT :

—que notre Mutuelle fait preuve d'une bien large complaisance à l'égard de ceux dont le passe-temps consiste à tuer des animaux par plaisir, alors que notre faune sauvage est de plus en plus victime de la pollution et du déboisement

—que des milliers de sociétaires non-chasseurs, soucieux de préserver les animaux de notre patrimoine naturel, paient en fin de compte pour ceux qui les détruisent.

En effet, bien que tous les chasseurs ne soient sans doute pas des «fusillots» et des «viandards», il est probable que la chasse telle qu'elle est actuellement pratiquée en France contribue pour une très large part à la disparition des espèces animales.

Faut-il rappeler que notre pays compte à lui seul PLUS DE 2.000.000 de chasseurs, soit autant que l'ensemble des pays de la Communauté européenne ADDITIONNÉS ? ... Sait-on que les périodes de chasse y sont les plus longues d'Europe et les dérogations innombrables ? Sait-on que les chasseurs tuent CHAQUE ANNÉE plus de 75.000.000 d'animaux sauvages, contribuant ainsi à finir de décimer notre faune qui est, d'ores et déjà la plus pauvre du continent, sinon du monde ? ...

—Est-il normal—devant les graves menaces qui planent sur notre environnement—que notre Mutuelle offre de telles facilités qui constituent une incitation à une agression que l'on peut qualifier —sans jeu de mot— de «gratuite» et que beaucoup n'hésitent pas à appeler un «crime contre la nature» ?

—Est-il normal qu'une activité aussi dangereuse que la chasse —non seulement pour l'avenir de la faune, mais aussi pour les humains— soit prise en charge GRATUITEMENT, sans surprime ?

Chaque année, plusieurs centaines d'accidents de chasse sont dus à l'imprudence ou à l'inconscience de nombreux porteurs de fusils. En sont victimes les chasseurs eux-mêmes, mais aussi : promeneurs, enfants, ramasseurs de champignons, randonneurs, agriculteurs. Sait-on que le remboursement de ces sinistres s'élève à plusieurs millions de francs ? Sait-on que les dédommagements pour les dégâts matériels causés par la chasse se chiffrent eux aussi par millions de francs pour les Assurances et les Mutuelles, donc pour l'ensemble des assurés : blessures au bétail, aux animaux domestiques, dommages aux cultures, aux clôtures, bris de vitres, etc, etc.

—Est-il normal en conséquence que les sociétaires non-chasseurs soient condamnés à payer «les pots cassés» pour des accidents commis par l'exercice d'un hobby qu'ils désapprouvent ?

De plus, le fait de garantir gratuitement parmi les RAQVAM des risques aussi graves que le maniement d'armes à feu ne constitue-t-il pas un encouragement au laxisme et à l'inconscience de certains irresponsables, une sorte de «prime à l'imprudence» ?

VOUS PARTAGEZ NOTRE POINT DE VUE ? ... ALORS, SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION AU VERSO.

# UNE BONNE MUTUELLE POUR LES CHASSEURS : LA MAIF

## UNE MUTUELLE PRESQUE NEUTRE

Comment une mutuelle d'assurance peut-elle favoriser la chasse?

En offrant gratuitement une "garantie-chasse" à tous ses adhérents. Et c'est exactement ce que fait la MAIF depuis 1974.

Tous les sociétaires ayant souscrit les RAQVAM bénéficient automatiquement de cette garantie-chasse sans même l'avoir demandée.

Les enseignants chasseurs peuvent donc se livrer à leur "sport" favori sans déboursier un centime de plus. Du moins tant que les 97 % de sociétaires non-chasseurs accepteront de payer pour eux.

LA MAIF EST LA SEULE MUTUELLE A ENCOURAGER LA CHASSE DE CETTE FACON; la plupart des autres mutuelles exigent un supplément de cotisation ou se refusent tout simplement à assurer cette pratique.

Cela n'empêche pas la MAIF de se prétendre neutre lorsqu'on évoque les problèmes éthiques et écologiques que pose la chasse.

## ... PRESQUE DEMOCRATIQUE

Cette complaisance au profit des chasseurs n'est pas du goût de tous les sociétaires. C'est ainsi qu'au printemps dernier, un groupe d'enseignants a lancé une pétition nationale demandant la suppression de la garantie-chasse de la MAIF (plus de 5 000 signatures).

Plusieurs centaines de sociétaires avaient donné procuration à des camarades du collectif présents à l'A.G. de Béziers. Presque tous les pouvoirs ont dû être annulés, sous prétexte que les sociétaires mandatés n'habitaient pas le même département que les sociétaires mandataires... Une interprétation inattendue de l'article 10 des statuts!

Pourquoi la MAIF n'accepte-t-elle pas qu'un sociétaire ait la liberté de donner pouvoir à un autre sociétaire de choix, qu'il réside ou non dans le même département?

Pourquoi les délégués départementaux ne sont-ils pas élus par les sociétaires de leur secteur?

Voilà deux questions que doivent se poser des milliers de sociétaires en désaccord avec la politique suivie par la MAIF.

## ... PRESQUE OBJECTIVE

Nos administrateurs ont rejeté en bloc toute l'argumentation, sans oublier de faire un procès d'intention aux signataires de la pétition : ce serait leur appartenance au R.O.C. qui aurait incité plusieurs milliers de sociétaires à prendre ouvertement parti contre la garantie-chasse (!) ... alors qu'il est bien certain que des milliers de signataires ne connaissent même pas l'existence du R.O.C. !

• Troisième question : pétition présentée par des sociétaires de différents départements

Cette pétition demande que les risques découlant de la pratique de la chasse soient exclus des garanties Raqvam et fassent l'objet d'une cotisation distincte. Elle souhaite même, qu'à terme, la Maif exclue totalement de ses garanties la pratique de la chasse, incompatible avec la vocation d'éducateur qui trouve son fondement, avant tout, dans le respect de la nature et de la vie.

Jean Germain, Vauzelle & Boucharef répondent : les aspirations des représentants du R.O.C. (Regroupement des opposants à la chasse) ne peuvent trouver de satisfaction dans une action menée auprès de la Maif : en effet, ce n'est pas parce que la Maif exclurait le risque chasse de l'ensemble de ses garanties que la chasse en serait interdite pour autant.

D'autre part, une telle décision porterait atteinte au principe auquel la Maif reste attachée, celui du caractère globalement protecteur des garanties.

- Sur votre agenda
- PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**  
GERMAIN Professeur, 18 avenue de Paris, 79008 NIORT (DEP. 79)
- VICE-PRESIDENTS**  
LAVEDAN Inst. honor., 64 rue Jeanne d'Arc, 51200 REIMS (DEP. 51)  
GARINO P.E.G.C., 19 boulevard Barbes, 13014 MARSEILLE
- ADMINISTRATEURS-DELEGUES**  
A/RUAULT Directeur d'école honoraire, 19 rue Marcellin Berthelot, 79000 NIORT  
PRIOU Instituteur, 44 rue Champéarot, 79000 NIORT
- ADMINISTRATEURS**  
ARNAULT P.E.G.C. honoraire, 15 rue Sainte Catherine, 79000 NIORT  
BOUDIÈRES P.E.G.C., 18 rue Françoise Castelbon, 61000 LOUVOIS  
DORÉL Directeur d'école honoraire, 89 rue Pierre Buisser, 61100 CARVILLE  
FACON Professeur, 8 allée Denis Papin, Danville, 62000 ARRAS  
FAIVRE Directeur adj. hon., 28 rue de Chateaubriand, 90000 BESANCON  
FOURNIER P.E.G.C., 5 rue Cremer, 33000 BORDEAUX  
GRENIER Directeur d'école honoraire, Nepeux Comptreuil, 87100 NERAC  
LAPERGUE Directeur d'école honoraire, « La Fontaine », 17770 BAZAS  
LESCURE Instituteur, 30 rue Paul Bert, 24000 PERIGUEUX  
PAGES Dir. d'oc. hon., Res. Cloare, Mouge, apt 5, 27 rue de l'Indépendance, 76000 ROUEN  
PANISA Instituteur, 12 rue d'Hannoncelles, 57000 METZ  
PINSON Directeur adj. C.E.S. hon., 40 route de Villenoble, 63140 STYVRE  
QUEMENEUR Instituteur, 95, route Me Delfix, Plozeau, 29220 SAINT-BRIEUC  
SCHMITT Sous-Directeur C.E.S., 4 rue de Chateaus, 67100 STRASBOURG  
NEUDORF  
SENAC P.E.G.C., rue de St-Mar, 65000 SEMEAC  
SIZES Sous-Directeur C.E.S., 30 rue de Sémio, 11000 CARCASSONNE

MAIF - Informations - Juin 1979

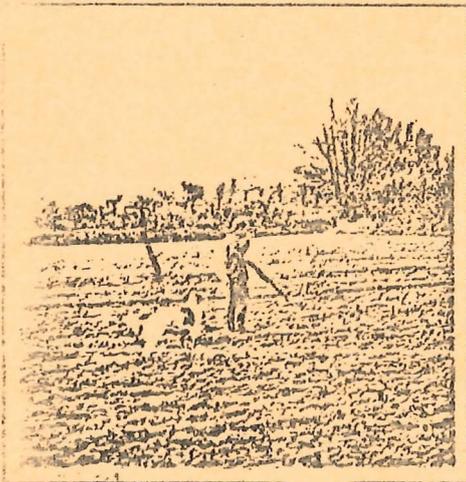
# AUX SOCIÉTAIRES DE LA M.A.I.F.

—VOUS QUI N'ÊTES PAS CHASSEUR

—VOUS POUR LES ANIMAUX NE SONT PAS QUE DU «GIBIER»

—VOUS QUI ÊTES ATTACHÉ A UN CERTAIN ESPRIT MUTUALISTE

CONNAISSEZ-VOUS LA GARANTIE-CHASSE DE LA M.A.I.F. ? ..



## GARANTIE-CHASSE

Le Conseil d'Administration a décidé de supprimer l'exclusion de l'article 18.3° de la Police Unique qui stipulait : « Sont exclus de la garantie « dommages causés à autrui »... 3° les dommages résultant de la pratique de la chasse ».

En conséquence, le sociétaire ayant souscrit les R.A.Q.V.A.M. et les personnes assurées au sens de l'article 8 de la police (\*) peuvent désormais, sans supplément de cotisation, bénéficier de la garantie « responsabilité civile du chasseur ».

Le bénéfice de cette garantie signifie que la M.A.I.F. se substitue aux assurés pour réparer les dommages dont ils peuvent être responsables vis-à-vis des tiers (c'est-à-dire des personnes n'ayant pas elles-mêmes la qualité d'assuré).

Quant aux dommages subis par les assurés eux-mêmes, ils ne peuvent être pris en charge qu'au titre de la garantie Indemnisation des Dommages Corporels et, éventuellement, donner lieu à application de la garantie Recours contre un responsable.

A noter par ailleurs que : les dommages causés par les chiens sont pris en charge au titre de la garantie « Dommages causés à autrui », les dommages subis par les chiens ne donnent lieu à aucune indemnisation (article 26-b, de la Police Unique).

L'attestation nécessaire à l'obtention du permis de chasse sera délivrée par la Délégation à laquelle les sociétaires intéressés voudront bien s'adresser courant juin.

(\*) C'est-à-dire le conjoint du sociétaire, les enfants à charge, les ascendants et descendants du sociétaire et de son conjoint vivant au foyer du sociétaire.

( extrait de «MAIF-INFORMATIONS»,  
février 1974 )

## N'EST-CE-PAS AVOUER CLAIREMENT :

— que notre Mutuelle fait preuve d'une bien large complaisance à l'égard de ceux dont le passe-temps consiste à tuer des animaux par plaisir, alors que notre faune sauvage est de plus en plus victime de la pollution et du déboisement...

— que des milliers de sociétaires non-chasseurs, soucieux de préserver les animaux de notre patrimoine naturel, paient en fin de compte pour ceux qui les détruisent.

En effet, bien que tous les chasseurs ne soient sans doute pas des «fusillots» et des «viandards», il est prouvé que la chasse telle qu'elle est actuellement pratiquée en France contribue pour une très large part à la disparition des espèces animales.

Faut-il rappeler que notre pays compte à lui seul PLUS DE 2.000.000 de chasseurs, soit autant que l'ensemble des pays de la Communauté européenne ADDITIONNÉS ? ... Sait-on que les périodes de chasse y sont les plus longues d'Europe et les dérogations innombrables ? Sait-on que les chasseurs tuent CHAQUE ANNÉE plus de 75.000.000 d'animaux sauvages, contribuant ainsi à finir de décimer notre faune qui est, d'ores et déjà la plus pauvre du continent, sinon du monde ? ...

— Est-il normal— devant les graves menaces qui planent sur notre environnement— que notre Mutuelle offre des facilités qui constituent une incitation à une agression que l'on peut qualifier— sans jeu de mot— de «gratuite» et que beaucoup n'hésitent pas à appeler un «crime contre la nature» ?

— Est-il normal qu'une activité aussi dangereuse que la chasse —non seulement pour l'avenir de la faune, mais aussi pour les humains— soit prise en charge GRATUITEMENT, sans surprime ?

Chaque année, plusieurs centaines d'accidents de chasse sont dus à l'imprudence ou à l'inconscience de nombreux porteurs de fusils. En sont victimes les chasseurs eux-mêmes, mais aussi : promeneurs, enfants, ramasseurs de champignons, randonneurs, agriculteurs. Sait-on que le remboursement de ces sinistres s'élève à plusieurs millions de francs ? Sait-on que les dédommagements pour les dégâts matériels causés par la chasse se chiffrent eux aussi par millions de francs pour les Assurances et les Mutuelles, donc pour l'ensemble des assurés : blessures au bétail, aux animaux domestiques, dommages aux cultures, aux clôtures, bris de vitres, etc, etc.

— Est-il normal en conséquence : que les sociétaires non-chasseurs soient condamnés à payer «les pots cassés» pour des accidents commis par l'exercice d'un hobby qu'ils désapprouvent ?

De plus, le fait de garantir gratuitement parmi les RAQVAM des risques aussi graves que le maniement d'arme à feu ne constitue-t-il pas un encouragement au laxisme et à l'inconscience de certains irresponsables, une sorte de «prime à l'imprudence» ?

VOUS PARTAGEZ NOTRE POINT DE VUE ? ... ALORS, SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION AU VERSO.

**pétition nationale**

**POUR LA SUPPRESSION DE LA GARANTIE-CHASSE  
DE LA MAIF**

CAMPAGNE 1980  
=====

LES SOUSSIGNÉS, SOCIÉTAIRES DE LA MAIF, DEMANDENT QUE LES DOMMAGES  
RÉSULTANT DE LA PRATIQUE DE LA CHASSE NE SOIENT PLUS COUVERTS PAR LES  
RAQVAM (Risques Autres que Véhicules à Moteur) et que LA GARANTIE-CHASSE fasse  
l'objet d'un supplément de cotisation, en attendant de disparaître prochainement et définitivement  
de notre Mutuelle.

NOM ET PRÉNOM	ADRESSE	N° Sociétaire	SIGNATURE

SIGNEZ, FAITES SIGNER VOS COLLEGUES SOCIÉTAIRES - RECLAMEZ-NOUS SI BESOIN D'AUTRES EXEMPLAIRES

CETTE PETITION EST A RENVOYER A :

"CAMPAGNE MAIF-CAMIF"

Ecole du Village, BOUFFEMONT - 95570 MOISSELLES

-----  
Comment réagir contre les abus de la chasse? Se renseignez auprès du R.O.C. (Rassemblement des Opposants à la Chasse), Association nationale pour la défense des droits des Non-Chasseurs et le respect du patrimoine naturel :

R.O.C., 173 rue du faubourg Saint-Antoine, 75011 PARIS (Tél. 340 56 99)

T.S.V.P. 

La réponse de la MAIF ne s'embarrasse d'ailleurs pas de nuance : "Ce n'est pas parce que la MAIF exclurait le risque chasse de l'ensemble des garanties que la chasse en serait interdite pour autant" (MAIF information, juin 1979). On oublie de dire que la pétition NE DEMANDE PAS QUE LA CHASSE SOIT INTERDITE (et encore moins par la MAIF), mais que NE SOIT PAS IMPOSE AUX SOCIETAIRES NON-CHASSEURS DE CAUTIONNER UNE PRATIQUE QUI CONSISTE A TUER PAR PLAISIR.

Le caractère globalement protecteur des garanties s'opposerait à cette demande... Or, ce principe ne paraît pas immuable puisque, pour plus de justice, de nouvelles dispositions relatives aux résidences secondaires viennent d'être prises (différents tarifs selon le nombre d'unités d'habitation).

\* \* \* \* \*

En attendant des jours meilleurs, la MAIF continue à être une très bonne mutuelle...  
... pour les chasseurs!

Nous en voulons pour preuve la lettre qu'a adressée le "Comité national d'information chasse-nature" au président de la MAIF pour le remercier de la fin de non-recevoir qu'il a opposée aux signataires de la pétition. C'EST TOUT DIRE !

DES MAINTENANT, COLLEGUES NON CHASSEURS :

- FAITES CONNAITRE VOTRE OPINION SUR LA GARANTIE-CHASSE EN ECRIVANT AUX ADMINISTRATEURS DE LA MAIF ET EN CONTACTANT VOTRE DELEGUE DEPARTEMENTAL;
- SIGNEZ ET FAITE SIGNER LA PETITION NATIONALE DEMANDANT LA SUPPRESSION DE LA GARANTIE-CHASSE;
- CONTACTEZ LE CORRESPONDANT LOCAL DE NOTRE COLLECTIF POUR TOUTE ACTION SUSCEPTIBLE D'APPUYER NOTRE DEMANDE;
- SONGEZ A RESERVER VOTRE POUVOIR A UN COLLEGE DE NOTRE GROUPE DANS VOTRE DEPARTEMENT, DES RECEPTIONS DE LA CARTE DE PROCURATION;
- SOYEZ PRET A ANNULER L'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE ETABLIE AU PROFIT DE LA MAIF SI LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE N'ADOpte PAS UNE RESOLUTION DEFINITIVE ALLANT DANS LE SENS DE LA PETITION NATIONALE.

\* \* \* \* \*

# AUX SOCIÉTAIRES de la «CAMIF»

QUAND UNE COOPÉRATIVE D'ENSEIGNANTS DONNE L'EXEMPLE...

Campagne  
1980

4 pages du Catalogue de la CAMIF consacrées à des articles de chasse...

7 modèles de fusil différents («MUNICAR») jusqu'à 6.754 francs\*...

De quoi rêver. Et de quoi tuer.

A l'heure même où les abus de la chasse et la propagation de la violence émeuvent et préoccupent l'opinion, notre Coopérative ne s'embarrasse pas de considérations éthiques ou écologiques, et continue à proposer armes et munitions à ses adhérents.

Le rayon «Armement» du Catalogue Été 79 se porte mieux que jamais. Ce qui ne doit pas être du goût de tout le monde, puisque la CAMIF, pour se donner bonne conscience, a jugé bon de publier une mise au point renvoyant dos à dos partisans et adversaires de la chasse-massacre. Manifestement on se désintéresse de la protection de la nature, mais l'on tente de désamorcer la réprobation d'une large fraction de sociétaires.

DES ARMES A DES ENSEIGNANTS,  
POUR QUOI FAIRE ?

Ni pour armer des milices, ni pour se préparer à une éventuelle «légitime défense» (espérons-le), mais principalement pour le gibier et ses à-côtés (les prétendus «nuisibles» et, à l'occasion, des espèces protégées).

Libre à chacun, bien sûr, de se défouler—pardon, de se distraire—comme il l'entend; mais si cette «distraction» doit passer par la destruction inutile et souvent cruelle de centaines de milliers d'animaux (1), qu'au moins elle ne soit pas reconnue et favorisée par une coopérative d'enseignants.

Composée en majeure partie de sociétaires non-chasseurs, la CAMIF se fait cependant complice de ceux qui n'«aiment» les animaux que pour mieux pouvoir les tuer; elle satisfait et devance leurs besoins en armes et munitions.

Cette pratique est-elle tout-à-fait digne d'enseignants qui, ne cesse-t-on de nous dire, sont responsables de la formation des «générations futures»? En ce qui nous concerne, nous pensons que non. L'enseignement du respect de la vie, du respect de la nature, nous paraît difficilement conciliable avec la vente de fusils, de carabines à répétition et de pistolets.

IL EST GRAND TEMPS DE METTRE FIN A CE NON-SENS «CONTRE NATURE».

\*6.950 F. selon les derniers tarifs ou ...7.718F,56 payables en 21 mensualités...

(1) 75.000.000 d'animaux sont tués en France chaque année à la chasse (Chiffres de l'Office national de la Chasse)...

3 beaux spécimens en vente à la C.A.M.I.F.



VOUS PARTAGEZ NOTRE POINT DE VUE ? ...ALORS, SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION AU VERSO.

**pétition nationale**  
**POUR L'ARRÊT DES VENTES D'ARMES**  
**PAR LA C.A.M.I.F.**

CAMPAGNE 1980  
=====

LES SOUSSIGNÉS, SOCIÉTAIRES DE LA CAMIF, DEMANDENT A LA DIRECTION DE LEUR COOPÉRATIVE DE METTRE FIN AUX VENTES D'ARMES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR LA CHASSE ET DE SUPPRIMER DU CATALOGUE LES PAGES CONSACRÉES A L'ARMEMENT.

NOM ET PRÉNOM	ADRESSE	N° Sociétaire	SIGNATURE

2. FAITES SIGNER VOS COLLEGUES SOCIÉTAIRES - RECLAMEZ-NOUS SI BESOIN D'AUTRES EXEMPLAIRES

CETTE PETITION EST A RENVOYER A :

"CAMPAGNE MAIF-CAMIF"

Ecole du Village, BOUFF MONT - 95570 MOISSELLES

Comment réagir contre les abus de la chasse? Se renseigner auprès du R.O.C. (Rassemblement des Opposants à la Chasse), Association nationale pour la défense des droits des Non-Chasseurs et le respect du patrimoine naturel :

R.O.C., 173 rue du faubourg Saint-Antoine, 75011 PARIS (Tél. 340 56 99)

T.S.V.P.

# UN LIVRE

Pierre TRINQUIER, qui a d'abord été instituteur rural et militant de l'Institut coopératif de l'Ecole Moderne puis, pendant 20 ans, inspecteur départemental de l'Education Nationale, vient de publier chez Casterman "le métier d'instituteur", un ouvrage dont nous avons confié la lecture à un autre instituteur, Jean LE GALL, lui-même militant de l'I.C.E.M., qui, sa lecture achevée, a bien voulu nous confier les impressions qu'il en tirait.

" C'est un livre d'une bonne construction, nous a-t-il dit, un bon "discours" pour normaliens ou pour conférences pédagogiques. Mais je doute que beaucoup d'instituteurs lisent ce livre car il se présente comme voulant aider les instituteurs à effectuer une mutation, alors que les éléments qu'il offre sont trop schématiques pour les y aider véritablement.

Je crois que cet ouvrage trop général, trop séparé des contingences de la vie quotidienne pour inciter le praticien à le lire.

Seuls les instituteurs en formation peuvent tirer un bénéfice de sa lecture dans la mesure où cet ouvrage présente un catalogue assez complet des problèmes qui se poseront à eux dans l'exercice de leur profession."

—" Qu'attendiez-vous d'un tel livre?"

—" La question est plutôt ce que j'attendais d'un tel auteur. Car j'éprouve une certaine opposition affective à l'égard d'un inspecteur qui se veut homme de terrain et théoricien prétendant connaître le métier d'instituteur et l'apprendre aux praticiens.

L'inspecteur est quelqu'un qui a le privilège d'aller dans les classes pour y voir travailler les instituteurs. Au cours de sa carrière, il a pu certainement suivre de très près certains de ceux-ci dans leur évolution.

J'attendais donc qu'il me dise:

"Voilà un aperçu de ce qu'est le métier d'instituteur à travers ceux que j'ai eu la possibilité de voir vivre."

Je voyais donc la construction de l'ouvrage comme une suite de monographies permettant de situer les différents types d'instituteur, et à travers ces cas, se serait dégagée une analyse; pourquoi est-il comme ça? Qu'est-ce qui pourrait l'aider à changer afin qu'il devienne celui que j'aimerais qu'il soit?

Chemain faisant, l'auteur aurait alors pu développer la théorie et les différents facteurs qui interviennent dans l'évolution d'une pédagogie et d'un instituteur."

—" Pierre TRINQUIER est pourtant un ancien instituteur, membre de l'I.C.E.M., et il bénéficie donc d'une expérience que vous ne pouvez pas récuser."

- " Sans doute mais sans doute aurait-il mieux fait d'intituler son livre "Le métier d'inspecteur" tant il place haut cette fonction. Du moins est-il indéniable en effet que Pierre TRINQUIER a fait le choix d'une pédagogie au service de l'enfant, d'une pédagogie coopérative, témoignant aussi qu'il a réfléchi aux objectifs et aux moyens de cette pratique. "

" Il montre que "la société a toujours pesé sur le système éducatif" et pose alors la question importante:

" Faut-il pour autant abandonner l'idée que l'école peut agir sur la société et participer à sa marche vers le progrès? "

Il fait alors une proposition intéressante: aux trois pouvoirs séparés dans une société démocratique (législatif, exécutif, judiciaire) il propose d'en ajouter un quatrième qui mettrait l'école à l'abri des pressions des dominants du moment: le pouvoir éducatif.

Ainsi se déclare-t-il nettement partisan d'une éducation libératrice s'opposant à une éducation n'ayant pour objet que la mise en condition des individus au service des pouvoirs en place. Si on peut appeler encore ça éducation, alors qu'il ne s'agit que de dressage. "

" Pour Pierre TRINQUIER, l'éducation n'est donc pas neutre et l'éducateur ne peut se contenter d'être un fonctionnaire au service de ceux qui le prient et le commandent: il doit faire un choix et, de ce fait, engager sa responsabilité. "

- " C'est une conception que vous partagez? "

- " Je suis loin d'être le seul. Mais je suis loin d'être d'accord avec TRINQUIER quand il écrit que l'inspecteur "est le seul, de par sa formation et de par ses fonctions, à être à la fois un homme de terrain au contact de tous les problèmes, un praticien et un théoricien. "

Sans doute les moyens de travail nécessaires à une pratique éducative sérieuse et responsable sont-ils bien présentés mais, en ce qui concerne le maître, on retrouve le langage de ceux qui ne font pas et qui conseillent les autres.

Sans doute, cet ouvrage peut-il faire s'interroger les instituteurs peu informés des facteurs qui interviennent dans leur métier mais à quoi sert-il de s'interroger si on n'a pas les moyens de démarrer autre chose quand on est persuadé qu'il faut changer? "

" C'est pourquoi je considère comme toujours actuelle la parole de Freinet qui disait:

" La révolution de l'école sera l'oeuvre des instituteurs populaires eux-mêmes. "

"Le métier d'instituteur" par Pierre TRINQUIER chez Castor

# OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

C'est un livre facile à lire qui se veut en même temps formateur. A chaque bas de page, une question est posée au lecteur. Il choisit la réponse qui lui semble la plus appropriée et passe à la page indiquée par la question.

Ayant constaté que la plupart des textes, sont incapables d'indiquer clairement qu'il est le contenu de ce que nous voulons enseigner, comment nous saurons l'enseigner, quels sont les moyens et les méthodes les plus appropriées pour enseigner ce que nous désirons enseigner, l'auteur a essayé de centrer son étude sur une définition plus précise des objectifs pédagogiques, en invitant l'enseignant à se préoccuper de ce problème, et en suscitant une réflexion sur la caractéristique des objectifs (leurs définitions, leur précision) sur l'observation du comportement à partir d'un objectif défini, sur la définition des critères permettant l'évaluation du comportement final.

J'ai repris ici les trois récapitulations du livre.

I-

• Un objectif pédagogique décrit un résultat attendu et n'est jamais la présentation ni le résumé d'un cours.

- Un objectif est utilement défini, lorsqu'il est défini en termes de comportement ou de performances, c'est-à-dire lorsqu'il décrit ce que l'élève fera lorsqu'il devra prouver qu'il a atteint cet objectif.

- La définition d'un objectif se rapportant à un programme complet de formation se compose de nombreuses définitions précises.

L'objectif défini de la façon la plus utile est celui qui communique au mieux l'intention pédagogique de la personne qui l'a choisi tel qu'il décrit ou définit le comportement final désiré chez le lecteur.

-Un objectif est valable dans la mesure où il communique une intention pédagogique à son lecteur, et le fait à un degré tel qu'il décrit ou définit le le comportement final désiré chez le lecteur.

-- Le comportement final est défini par:

- a) l'identification et la dénomination de l'acte observable accepté comme preuve de ce que l'étudiant a atteint l'objectif
- b) la description des conditions (restrictions, données) nécessaires pour exclure ~~les notes~~ qui ne seront pas acceptés comme preuve que l'élève a atteint l'objectif.

3)

-- Le comportement final est également défini à travers la notion de performance.

-- Cette notion de performance décrit la qualité du travail demandé. On l'évalue en définissant des critères.

-- Il faut essayer de donner une définition écrite de vos objectifs. Plus vous aurez de définitions, plus vos intentions auront de chances d'être clairement perçues.

---

Ce bouquin est intéressant, car il pose un problème fondamental sur la définition des objectifs. C'est quelque chose que l'on ne fait pas dans nos classes, on ne réfléchit pas suffisamment sur notre pratique à partir de projets (pédagogiques, politiques) à court terme et à long terme, nous n'avons que des projets souvent peu précis et mal définis.

Je parle sans doute pour moi, je m'en suis aperçu l'an dernier, nous faisons quelque chose dans la classe, sans savoir très bien pourquoi et comment, sans savoir où nous allons. Tout au moins, je le savais, mais implicitement, nous n'en avions jamais vraiment discuté ensemble. Or, un objectif, pour être précis, et clair, doit être défini explicitement avec les enfants, il doit être discuté ensemble.

Mais ce problème n'est apparu pour nous qu'en fin d'année, à propos d'une discussion sur le rôle du conseil.

Nous avons essayé de nous définir des objectifs, sur l'entretien le conseil, la réunion du soir, le plan de travail, l'expression libre sous forme d'étapes à franchir. (nos objectifs et ceux des enfants)

Il reste à les définir plus précisément encore, et à réfléchir sur les moyens d'atteindre ces objectifs.

Cette année, en discutant de l'organisation du travail, j'ai rappelé mon objectif principal en ce domaine: faire que les enfants s'organisent seuls en essayant de se passer le plus possible de ma tutelle.

On a essayé de définir cet objectif d'une manière plus précise, en recherchant ce qu'il fallait pour organiser son travail:

Pour l'instant, sur 13 enfants qu'il y a dans la classe, 8 sont capables d'essayer d'organiser leur travail.

Les 5 autres n'en sont pour l'instant pas capables, ils n'ont pas acquis la lecture, et ne parviennent pas à s'orienter dans le temps et dans l'espace. Pour les 8, 6 sont capables de prévoir sur une semaine, 2 ne prévoient que pour 2 ou 3 jours. Presque tous arrivent à terminer le travail prévu.

Au niveau du souvenir des activités, le problème n'a pas encore été posé, mais je m'aperçois que beaucoup oublient.

Il n'y a pas eu de moyens recherchés pour se souvenir; pour l'instant, on a trouvé un moyen pour prévoir: une feuille est distribuée à chacun tous les lundis après le conseil, chacun prévoit son travail, en organisant sa feuille comme il veut.

Pour ce qui est de se passer de l'aide du maître, c'est l'étape la plus difficile. Deux seulement y parviennent progressivement. Les autres sont surtout bloqués à cause des difficultés de lecture et des difficultés orthographiques.

Nous avons aussi été amenés à redéfinir l'entretien; aucune règle précise n'ayant été définie, l'entretien commençait à devenir parfois, un vrai brouhaha. Par deux fois, j'ai décidé de ne plus intervenir durant l'entretien, je n'intervenais qu'à la fin pour présenter une analyse de ce qui s'était passé. Très peu demandaient la parole, plusieurs fouillaient dans leur bureau, le président ne donnait pas la parole, il n'y en avait que deux ou trois qui parlaient ensemble et personne ne les écoutait.

Après avoir présenté cette analyse, j'ai demandé ce que l'on pensait de l'entretien dans ces conditions. Bien sûr, tout le monde pensait que cela se passait mal, qu'on n'écoutait pas, qu'on ne demandait pas la parole, etc... On a donc décidé d'en reparler au Conseil.

On a d'abord cherché à quoi servait l'entretien:

- discuter de ce qu'on a envie
  - parler de ce qu'on veut
  - parler ensemble sans se couper la parole
  - écouter les autres, écouter celui qui a la parole
- ( redéfinition des objectifs définis l'an dernier)

Ensuite, on a cherché les moyens:

- demander la parole silencieusement
- ne pas couper la parole
- on doit être silencieux
- si on fait tomber quelque chose, on le ramasse sans bruit
- on n'a pas le droit de jouer avec quelque chose sur la table
- on peut avoir quelque chose dans sa main, sans jouer avec, sans gêner les autres; celui qui ne respecte pas, il n'a pas le droit d'avoir quelque chose dans sa main.
- chacun doit essayer de faire un effort.

+++++

## J E U N E S   E T   N A T U R E

+++++

Mouvement de Jeunes de la Fédération Française des Sociétés  
de protection de la nature

nous communiquons

Un catalogue de matériel pédagogique OUAIS !!!

Vous y trouverez:

- Des cassettes
- Des Montages audio-visuels
- Des brochures
- Des cartes de voeux affiches autocollants...

Cette importante documentation pour la classe s'intéresse  
à tout ce qui touche à la nature et à sa protection.

Se renseigner auprès de Chantiers 44

## LES DIFFICULTÉS DES REMPLACANTS.

Pour les remplacements courts, on ne peut pas ignorer le système plus ou moins coercitif mis en place par l'instituteur ou alors, les gosses ne vous reconnaissent pas. Statut parfois même de super-autorité auquel on ne peut alors échapper.

Mais même pour des remplacements longs, et dans des classes "école moderne", le remplaçant peut se trouver devant des problèmes de comportements individuels ou collectifs aberrants par rapport à ceux qu'on attendait.

Ne pas accepter de REMPLACER totalement avec le même comportement et les mêmes règles autoritaires parfois, semble difficile.

"Tu n'es plus un individu, tu es un pion qui doit lui-même se mettre dans ce rôle qu'il dénonce."

Mais quoi faire en si peu de temps ou (et) quand les gosses vous refusent?

C'est vraiment le problème des jeunes qui ont presque tous à effectuer des remplacements.

Le remplacé école moderne souhaite une rencontre avant. Il peut désirer que ce qu'il a mis en place soit repris en charge. Le remplaçant peut, en improvisant, tout foutre par terre. Mais, en fait, ceux qui ont un enseignement autoritaire n'ont-ils pas aussi le désir que soit maintenu leur ordre? Le remplacement ne peut pas être sans conséquences plus ou moins visibles.

Remplaçants: De toutes façons, pédago freinet ou maître traditionnel, ça peut revenir au même dans la mesure où on REMPLACE... et c'est le remplaçant qui paie... et les gosses peuvent se payer le remplaçant même dans les classes freinet. L'enfant transgresse alors tous les interdits ou alors il faut que le remplaçant joue serré: réussir à coopérer avec les gamins ou les écraser.

Le remplacé: Ça fait pas plaisir quand on revient et qu'on trouve tout saccagé et c'est encore plus complexe dans le second degré.

Remplaçants: Relations avec les collègues. On a l'impression qu'on ne fait pas le même métier. Pas de solidarité (mais, est-ce que ça existe chez les enseignants ou même ailleurs?) et même mépris: "Vous, vous n'avez pas de responsabilités comme nous. C'est pas grave si tu vis mal ton remplacement, tu n'en as que pour une semaine (sic!)" Un exemple: On présente les instituteurs nouveaux dans l'école aux parents lors d'une réunion de début d'année, on oublie de présenter la remplaçante qui est là pour 4 mois.

Une ressource à l'isolement, se retourner vers les enfants, mais quand on est remplaçant...

Transposer au C.E.S n'est pas plus simple on s'en doute: influence des autres collègues, isolement, plus grandes difficultés avec les plus grands élèves, un peu de freinet, beaucoup de traditionnel: que va faire le remplaçant? Quelle petite maladresse ne va-t-elle pas prendre des proportions catastrophiques? Que va retrouver le freinétiste sachant déjà les regressions qu'on observe couramment même avec des structures et des relations assez claires?

UNE SOLUTION:

Les équipes coopératives à objectif commun où chacun est intégré avec plus de maîtres que de classes et plus de statut de remplaç. t.

Le groupe qui a pondu ce texte était, pour une fois constitué non seulement de remplaçants, mais aussi de remplacés de l'école moderne. Mais ces avis sont loin de refléter un ensemble.

Nous aimerions connaître l'avis des copains du groupe sur les remplacements.

Comment vous concevez vos propres remplacements, ce que vous demandez du remplaçant? En gros, qu'est-ce que le remplaçant qui serait susceptible d'avoir votre classe doit être? ~~Que lui demandez-vous?~~

Ceci car il semble que l'instituteur en général, et plus particulièrement l'enseignant de l'école moderne n'est pas prêt à laisser de but en blanc sa classe à quelqu'un d'autre, et encore moins à "n'importe qui."

Envoyez vos réponses à Claudine Ménard  
39, Rue du Général Bedeau  
44000 Nantes

# LA C.E.L. DOIT VIVRE !

La C.E.L. : en difficulté ?... en péril ? L'information ne manque pas ces derniers temps à ce sujet et ce n'est pas ici le lieu de la développer à nouveau. Voir le dépliant *Plaidoyer pour la C.E.L.*, les précédents numéros d'*Info-Coop*... Discuter avec les camarades du C.A. de la C.E.L., les responsables de dépôts, les délégués départementaux.

Le débat sur les conceptions diverses des orientations et du développement de notre coopérative n'est pas non plus mon propos d'aujourd'hui. Je dirai simplement qu'à mon avis une C.E.L. telle qu'elle existe aujourd'hui avec ses machines, ses employés, les exigences de sa dimension d'entreprise qui doit vivre ne rend absolument pas impossible la mise en œuvre par ailleurs d'une autre forme de coopération matérielle pour diffuser avec des moyens moins onéreux des productions et des outils plus modestes dans leur forme. Ces deux conceptions de notre C.E.L. peuvent très bien coexister et se compléter.

Il reste qu'aujourd'hui notre entreprise C.E.L. doit vivre et que nous devons garder la maîtrise de son destin, ne serait-ce que parce qu'elle nous permet de donner la parole à l'enfant dans nos publications, de nous doter des outils et des moyens de formation qui sauvegardent notre indépendance et nos choix pédagogiques.

La situation est grave à plus d'un titre. Elle se résume en une équation simple. Il nous faut l'assurance d'une augmentation régulière du capital social d'environ trente millions anciens par an, s'ajoutant à un effort de production et de diffusion de nos revues et de nos outils, non à des fins commerciales mais pour que vive et se répande une pédagogie que Freinet voulait voir ouverte à un plus grand nombre possible d'enfants et d'enseignants.

Tous les groupes départementaux, tous les secteurs ou commissions de travail, tous les individus, sont invités à chercher et mettre en œuvre les moyens de se donner cette maîtrise financière de la situation, grâce à laquelle nous maintiendrons les orientations de notre coopérative, comme nous l'avons toujours fait.

Voici une idée parmi d'autres, qui vaut ce qu'elle vaut et guère plus.

Qui veut se salir unorteil pour éviter que quelques camarades se salissent jusqu'au cou ? L'ayant déjà fait pour acheter l'*Encyclopaedia Universalis* et ma voiture, j'ai accepté un prélèvement automatique sur mon compte en banque de 50 F par mois pour la C.E.L. J'ai calculé que cela fera 600 F par an et que si 100 camarades font de même, cela fera 60 000 F ou six millions anciens.

Si 600 camarades acceptent la même petite souillure sur la blancheur immaculée de leurs principes, cela fera **trente millions anciens par an.**

Si on est simplement 100 à essayer d'en trouver chacun 5 prêts à faire ce geste, les 600 seront vite atteints.

La règle du jeu :

- C'est une démarche individuelle.
- Celui qui l'accomplit est libre de n'en rien dire à personne comme de dire : « J'ai fait ça parce que ça me paraissait acceptable. »
- Il doit savoir que ce geste pourra lui attirer des critiques.
- Il s'interdit par avance toute amertume à ce propos.
- Il le fait sans chercher à convaincre personne.
- Il s'engage à ne pas se prévaloir de ce geste pour se croire plus de droits que quiconque dans les débats coopératifs.
- Par contre il doit se sentir assez fort pour ne cultiver aucun complexe et continuer à être un coopérateur à part entière partout où il se trouve.
- Il continue à chercher d'autres moyens de maîtriser la situation.

Où y va ?

Guy CHAMPAGNE

**Une façon efficace de vous associer  
au soutien de votre coopérative :**

## «LE VIREMENT D'OFFICE» AU PROFIT DE LA C.E.L.

► Vous savez que la C.E.L. a besoin d'un apport régulier de capital (voir à ce sujet les récents numéros d'*Info-Coop*, et le dépliant *Plaidoyer pour la C.E.L.*).

► Vous avez certainement un compte en banque ou un C.C.P.

► Vous pouvez effectuer des versements modiques et répétés à la C.E.L. Mais vous n'y pensez pas toujours.

► Ce compromis (léger) avec le système économique que vous condamnez peut-être, mais que vous

utilisez pour payer une encyclopédie ou un véhicule... — vos outils de travail, quoi — vous pouvez le mettre au service de votre coopérative, par laquelle un grand nombre d'enseignants se regroupent pour expérimenter, créer, sélectionner et diffuser le plus largement possible les outils nécessaires à leur pratique pédagogique.

► Si votre aide peut se manifester ainsi, utilisez l'imprimé ci-contre de demande de «virement d'office» au profit de la C.E.L.

## COMMENT UTILISER LA DEMANDE DE VIREMENT D'OFFICE

► **Evaluez la somme** que vous pouvez verser mensuellement. L'essentiel est que la somme indiquée soit obligatoirement un multiple de 50 francs, afin que l'on puisse la convertir en parts sociales.

► **Complétez les 2 cadres** de la formule ci-contre (*destinataire de la demande et compte bancaire ou postal à débiter*).

► **Complétez également** le talon ci-dessous que vous conserverez ; vous aurez ainsi une trace de votre demande.

► **Spécifiez bien** la somme à virer et la durée de ce virement d'office. (Prévoyez un délai d'environ un mois pour indiquer la date du 1<sup>er</sup> virement.)

► **Signez votre demande**, sinon elle serait inutilisable.

► **Expédiez le tout** à C.E.L., B.P. 66, 06322 CANNES - LA BOCCA CEDEX.

► **C'est la C.E.L. qui s'occupera de la suite :**

- Elle veillera à ce que la rédaction de votre demande soit correcte et ne pose aucune difficulté auprès de votre banque ou de votre centre de chèques postaux ;
- Elle l'adressera directement à cette banque ou à ce centre de chèques.

*Si vous avez souscrit récemment une ou plusieurs parts sociales, vous pouvez différer l'utilisation de cette demande du temps que vous jugez à votre convenance.*

## TALON A CONSERVER

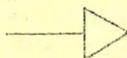
Le \_\_\_\_\_ 1980,  
j'ai adressé à la C.E.L. une demande de virement d'office à son profit pour un montant de \_\_\_\_\_ F.

Ce virement sera effectué chaque mois à la date du \_\_\_\_\_  
par prélèvement sur :

- mon compte bancaire,
- mon compte de chèques postaux à compter du \_\_\_\_\_  
et jusqu'au \_\_\_\_\_

# Demande de Virement d'office à un Compte Bancaire

Indiquer ci-contre, de manière très précise, le nom du Centre de Chèques Postaux ou le nom, l'Agence et l'adresse de l'Etablissement Bancaire tenant le compte à DEBITER.



## Destinataire de la demande

.....  
.....  
.....  
.....

## Compte bancaire ou postal à DÉBITER

numéro .....

nom, prénom .....

.....

adresse .....

.....

## Compte bancaire à CRÉDITER

numéro 14 221 02 0062

nom de la banque *Banque Centrale des Coopératives et des Mutuelles*  
48 rue Gimelli - B.P. 402  
83055 TOULON CEDEX

titulaire du compte à créditer *COOP ENSEIGNEMENT LAÏC*  
B.P. 66

adresse 189 avenue Francis Tonner  
06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

.....

REFERENCES — (numéro de compte, de dossier, permettant au bénéficiaire d'identifier celui de ses clients intéressé par le virement (12 caractères maximum).

Je, soussigné, prie l'Etablissement tenant mon compte, d'effectuer au profit du titulaire du compte désigné ci-dessus.

à la date du ..... de chaque mois

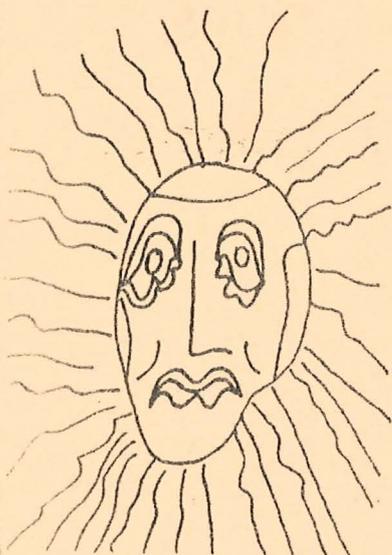
un virement de francs .....

du ..... 19 ..... au ..... 19 .....

à ..... , le ..... 19 .....

Signature,

# STAGE NATIONAL 80



- LIEU : Fondation Borniche Mary sur Marne  
77440 Lisy sur Ourcq
- DATES : du 18 Juillet à 12 heures (arrivée, accueil, veillée.)  
jusqu'au 23 JUILLET.....(départ)
- HEBERGEMENT/ACCUEIL : en chambres ou camping  
centre aéré pour les enfants  
de plus de 4 ans.
- PRIX : 250,00 F. Ce prix comprend l'hébergement, la  
nourriture, les autres frais y compris les  
Frais de Centre Aéré.

+++++ CONTENU DU STAGE +++++

1°/ ATELIERS dits SPECIFIQUES :

- a) Education professionnelle
- b) Continuité éducative
- c) Adaptation Rééducation

2°/ ATELIERS COMMUNS :

- a) Apprentissages: orthographe, lecture, mathématique.
- b) Classement
- c) Organisation de la classe
- d) Enfants immigrés

Atelier Journal

Pour tous renseignements et  
Inscriptions

Adressez vous à

M. LOICHOT Michel  
12, rue L. Blériot  
77100 MEAUX

STAGE NATIONAL DE LA COMMISSION EDUCATION SPECIALISEE DE L'ICEM 1980

18 au 24 juillet

Thèmes de travail :

- Continuité éducative et coopération en établissement
- Education Professionnelle
- Adaptation - Rééducation
- Les apprentissages et leurs outils :
  - .en lecture
  - .en math
  - .en orthographe
- Le journal (de classe, d'établissement)
- Vie coopérative et autogestion
- Expression adulte (plusieurs ateliers)
- Atelier autour de la revue "CHANTIERS" dans l'E.S.
- Atelier avec les enfants présents

et des veillées, des débats, de la musique, des rencontres, etc...



Questionnaire (à remplir au moment de l'inscription au stage)

\* Ateliers auxquels je compte participer, (cf. plus haut et aussi Chantiers)

\* Ateliers que j'aimerais voir ajouter :

\* Les veillées : ce que je propose, comment je les vois.

\* Matériel documents que je peux apporter (machine à écrire, instruments de musique, etc...)

\* Pour recevoir d'autres bulletins d'inscription, pour tous renseignements, écrire à Michel LOICHOT.

Un numéro spécial stage sera envoyé à tous les inscrits en juin 1980

Le Stage National aura lieu à **FONDATION BORNICHE** près de  
**DU 18 JUILLET AU 23 JUILLET 1980** **MARY sur Marne** **MEAUX**  
**77440 LISY SUR OURCQ**

Ce stage est ouvert à tous les enseignants, éducateurs qui exercent en Education Spécialisée et qui s'intéressent à la pédagogie nouvelle.

Le stage sera auto-géré, c'est-à-dire pris en charge par l'ensemble des stagiaires.

Hébergement : en chambres ou en camping.

Voir au verso  
les thèmes  
de travail

Prix du stage : 250,00 F par personne pour tout le stage;  
125,00 F par enfant (de plus de 4 ans).

Un Pré-stage aura lieu du 15 au 18 juillet, aux mêmes lieux (prix : 80,00 F).

Pour tous renseignements écrire à **Michel LOICHOT**  
12, rue Louis Blériot  
77100 MEAUX

Bulletin d'inscription à compléter, détacher et expédier à Michel LOICHOT (adresse ci-dessus)

**STAGE NATIONAL DE LA COMMISSION EDUCATION SPECIALISEE DE L'ICEM 1980**

à la Fondation Borniche, Mary sur Marne, 77440 LISY sur Ourcq du 18 au 23 juillet

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Etablissement : .....

Vient au stage (18-23/07/80) OUI-NON° Vient au Pré-stage (15-18/07/80) OUI-NON°

Vient seul°

Vient avec°: .....

nombre d'enfants de plus de 4 ans°: .....

Arrivée prévue le .. 07/80 à ..... H Moyen de locomotion : .....

~~Ci-joint~~ : un chèque de 100,00 F (ou plus) établi à l'ordre de Michel LOICHOT

PRIX DU STAGE à calculer en fonction du séjour et du nombre de présents (cf. ci-dessus)

Prix total : ..... Date et signature : .....

Je verse : .....

Reste à verser : .....

REDACTION : Yannick VINCE "l'île Boyon" St Roch 44160. Pontchâteau

ABONNEMENTS : Alain Mahé "La Bourdinière" Malville 44250. Savenay

Un an : 55F. Versement CCP I.D.E.M. 44800 E NANTES

Imprimerie spéciale de L'IDEM. 125 route des Fréchets 44600 St Nazaire

C. P. A. P. 56241